2018 Rapport d'activités

pôle hainuyer

www.polehainuyer.be

pôle hainuyer

/ Coordination et rédaction

Cellule administrative
du Pôle hainuyer

/ Illustrations :

Le Pôle hainuyer et ses
institutions partenaires

/ Mise en page :

www.be.net/barbaracataldo

/ Editeur responsable :

ASBL Pôle hainuyer
Place du Parc, 20
7000 Mons

www.polehainuyer.be

Avant-propos

Le décret « Paysage » du 7 novembre 2013 a jeté les bases d'une évolution en profondeur de l'Enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Parmi les mesures adoptées, celle d'une restructuration inédite impliquant de nouvelles structures collaboratives où peuvent interagir tous les acteurs concernés par l'Enseignement supérieur, à savoir les Universités, les Hautes Ecoles, les Ecoles Supérieures des Arts ainsi que les institutions de Promotion sociale.

Le décret a ainsi mis en place deux niveaux de structures collaboratives, chacun de ces niveaux étant adapté aux missions qui lui sont confiées. Le premier dispositif est constitué par l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur. Le second dispositif a abouti à la mise en place de 5 pôles académiques définis sur une base géographique, dont le Pôle hainuyer dans notre province du Hainaut.

L'action du Pôle hainuyer concerne essentiellement des missions de proximité en relation avec les quelques 35000 étudiants de l'Enseignement supérieur du Hainaut.

Elle contribue à apporter une information globale, structurée et concertée aux futurs étudiants et à leur permettre de profiter d'une orientation pertinente en fonction de leur potentiel.

Information et orientation sont de ce fait deux des priorités importantes sur lesquelles le Pôle hainuyer a souhaité agir. Elles passent par la réalisation de brochures et d'un site web présentant toutes les formations de l'Enseignement supérieur en Hainaut. Elles passent aussi par un échange structuré et permanent entre les équipes des institutions s'occupant de l'orientation des étudiants. Le Pôle hainuyer

coordonne également l'évènement métiers « Plus tard, je serai… », qui vise à sensibiliser les élèves aux études supérieures et à les informer sur les métiers auxquels mènent les formations de l'enseignement supérieur.

D'autres plus-values sont également apportées par le Pôle hainuyer, en particulier en matière d'aide à la réussite. Le Pôle contribue au partage d'expériences accumulées suite aux différentes actions que chacune des institutions propose à ses étudiants. Il peut aussi faciliter la mise en commun de ressources destinées à proposer des cours préparatoires ou propédeutiques.

C'est dans cette optique que l'opération « Je rebondis » est organisée chaque année à destination des étudiants de l'Enseignement supérieur en situation d'échec et souhaitant se réorienter après les examens de janvier.

Le projet « Coup de pouce » récemment mis en place s'adresse plutôt aux étudiants sortant de l'Enseignement technique.

Ces deux actions auraient difficilement pu être envisagées sans l'existence du Pôle hainuyer : les besoins sont explicités et analysés par les différents partenaires au sein des structures du Pôle et les institutions de Promotion sociale contribuent à une mise en place concertée des différentes aides proposées aux étudiants.

Le Pôle hainuyer contribue aussi à élargir le spectre des ressources proposées aux étudiants. L'accès aux bibliothèques ainsi que le partage ponctuel d'infrastructures sont deux des chantiers sur lesquels le Pôle a progressé ces dernières années.

Le Pôle hainuyer a également l'ambition de favoriser une utilisation plus rationnelle des moyens à terme en accentuant les collaborations sur son territoire. Celles-ci se sont concrétisées non seulement dans les domaines de l'information, de l'orientation et de l'aide à la réussite, mais aussi dans ceux de la mobilité étudiante, de l'aide aux étudiants à besoins spécifiques ou des services à la société.

On peut évidemment décrire le Pôle hainuyer par ses objectifs, ses missions ou ses structures. On peut aussi le faire au départ des hommes et des femmes qui le composent.

Après cinq années de fonctionnement, chacun a pu constater que dans une telle structure de proximité, de nouveaux liens ont pu se créer et se consolider plus facilement et ce, toute forme d'enseignement ou de réseaux confondus.

Au-delà de l'enrichissement des relations humaines entre responsables de l'Enseignement supérieur en Hainaut, l'action du Pôle est à juger sur la base des plus-values qu'il aura réussi à apporter à l'Enseignement supérieur.

Et sur ce plan, ces cinq premières années de fonctionnement sont fort encourageantes. Grâce à l'action des différentes Commissions mises en place, grâce au dévouement de leurs Coprésidents, grâce à une Cellule administrative jeune et dynamique, des projets concrets ont pu être mis en place.

Nous tenons ici à remercier toutes les personnes qui ne ménagent pas leurs efforts pour contribuer au souhait des partenaires du Pôle prêts à accentuer leurs collaborations dans les différents domaines couverts par le décret.

Denis Dufrane
Directeur-Président de la Haute Ecole en Hainaut (HEH)

Philippe Dubois
Recteur de l'Université de Mons (UMONS)

Sommaire

Avant-propos 2

Sommaire 4

Sigles et acronymes 6

Introduction 7

Les instances décisionnelles et de coordination du Pôle hainuyer 8

- / L'Assemblée générale 8
- / Le Conseil d'administration 8
- / Les Commissions/Chambre thématiques 9
- / La Cellule administrative 9

La Commission « Information et Orientation » 10

- / Composition 10
- / Missions 10
- / Réalisations 10
- / Perspectives 16

La Commission « Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur » 17

- / Composition 17
- / Missions 17
- / Réalisations 17
- / Perspectives 20

La Commission « Services collectifs » 21

- / Composition 21
- / Missions 21
- / Réalisations 21
- / Perspectives 24

La Commission « Mobilité internationale » 25

- / Composition 25
- / Missions 25
- / Réalisations 25
- / Perspectives 28

La Commission « Recherche » 29

- / Composition 29
- / Missions 29
- / Réalisations 29
- / Perspectives 30

La Chambre « Enseignement supérieur inclusif » 31

- / Composition 31
- / Missions 31
- / Réalisations 32
- / Perspectives 33

Les Projets transversaux 34

- / Groupe de travail « formation continue et relation avec les SCES » 34
- / Le projet « VAE – Caterpillar » 35

Annexes 36

- / Annexe 1 36
  Liste des institutions partenaires du Pôle hainuyer
- / Annexe 2 44
  Liste des établissements membres de l'Assemblée générale (AG) du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 31 décembre 2017
- / Annexe 3 48
  Liste des membres du Conseil d'administration (CA) du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 31 décembre 2017
- / Annexe 4 50
  Liste des membres des Commissions/Chambre du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2017

Sigles et acronymes

A	AC'T	Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai
	AG	Assemblée générale
	ARES	Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur
	ARTS²	Arts au carré
C	CA	Conseil d'administration
	CCDS	Commission Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur
	ChESI	Chambre Enseignement supérieur inclusif
	CIO	Commission Information et Orientation
	CMI	Commission Mobilité internationale
	CR	Commission Recherche
	CSC	Commission Services collectifs
E	EBS	Etudiant à besoins spécifiques
	EPS	Établissements/Enseignement de Promotion sociale
	ESA	Ecole supérieure des Arts
	ESASLT	Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai
	ESN	Erasmus Student Network
F	FLE	Français Langue Etrangère
	FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
H	HE	Haute Ecole
	HEH	Haute Ecole en Hainaut
	HELHa	Haute Ecole Louvain en Hainaut
	HEPH-Condorcet	Haute Ecole Provinciale de Hainaut – Condorcet
J	JSPH	Journée scientifique du Pôle hainuyer
R	RHESU	Réseau hainuyer d'Enseignement supérieur et universitaire
	ROI	Règlement d'ordre intérieur
U	U	Université
	UCLouvain	Université catholique de Louvain
	ULB	Université libre de Bruxelles
	UMONS	Université de Mons

Introduction

Le Pôle hainuyer est l'un des cinq pôles académiques mis en place, aux côtés de l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur (ARES), par le décret du 7 novembre 2013 redéfinissant le paysage de l'Enseignement supérieur en Communauté française de Belgique et l'organisation académique des études (ou décret « Paysage »).

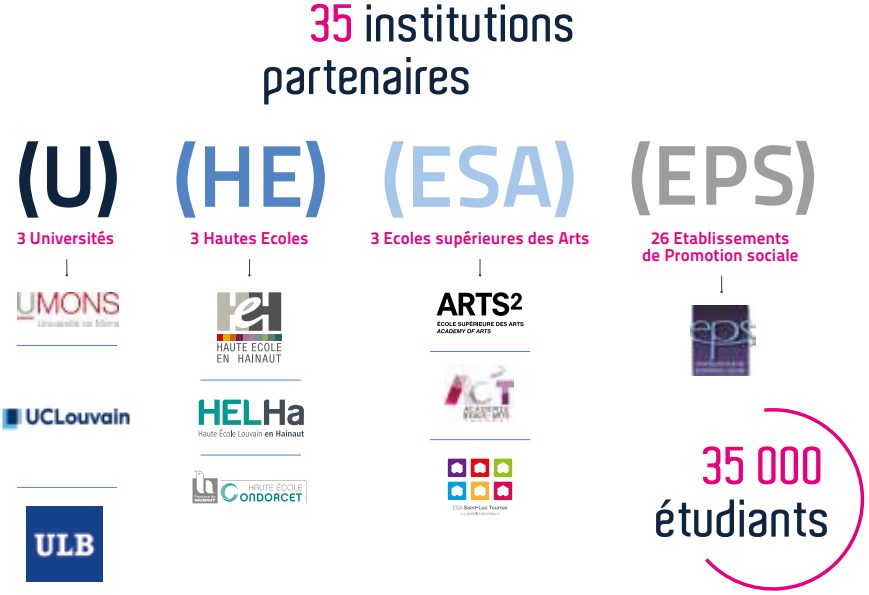

ASBL instituée sur une base géographique, elle regroupe l'ensemble des institutions d'Enseignement supérieur situées sur le territoire de la province de Hainaut, tous réseaux d'enseignement (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), et toutes formes d'enseignement (Universités, Hautes Ecoles, Ecoles supérieures des Arts et Établissements de Promotion sociale) confondus. Il se compose, plus précisément, de 35 établissements d'Enseignement supérieur, dont la liste est reprise en Annexe 1, soit 3 Universités, 3 Hautes Ecoles, 3 Ecoles supérieures des Arts et 26 Établissements de Promotion sociale. Il a été officiellement inauguré au Palais des Beaux-Arts de Charleroi le 20 octobre 2014. Préalablement, un plan stratégique, un Règlement d'Ordre Intérieur et des statuts avaient été adoptés respectivement le 20 mai 2014, le 22 septembre 2014 et le 14 octobre 2014.

Le Pôle hainuyer constitue un lieu de concertation et de dialogue entre les institutions partenaires, dont la principale mission est de promouvoir et de soutenir les collaborations entre ces dernières, et de les inciter à travailler ensemble en vue d'offrir des services de qualité aux étudiants. Sur le territoire qu'il couvre, il propose, à ce titre, près de 550 formations initiales et continues (du Bachelier professionnalisant au Doctorat) se rattachant à 20 domaines d'études. 35.000 étudiants sont, en outre, actuellement inscrits au sein des institutions qu'il regroupe.

Il présente, par ailleurs, la particularité d'avoir été précédé par le RHESU (Réseau hainuyer d'Enseignement supérieur et universitaire) ainsi que par le Pôle hainuyer historique, regroupant tous deux une partie des acteurs qui le constituent aujourd'hui. En effet, dès 2002, le RHESU fédérait déjà plusieurs institutions provenant principalement du réseau organisé par la Communauté française et du réseau officiel subventionné. En 2009, celui-ci s'est mué en Pôle hainuyer « historique », poursuivant une intention d'ouverture au pluralisme, et la volonté d'y accueillir d'autres acteurs régionaux émanant du réseau libre subventionné. Cet élargissement n'a cependant pu se concrétiser durant ses cinq années d'existence.

L'une des plus-values incontestables apportées par le décret Paysage est, dès lors, d'avoir donné au Pôle hainuyer une assise décrétale étendue prônant l'ouverture et la participation de toutes les institutions concernées au Pôle académique territorial.

Le 14 septembre 2018, lors de la conférence de presse ayant pour objet « Le Pôle hainuyer : quatre années après sa création, quelle plus-value ? », les Coprésidents du Pôle hainuyer, M. C. CONTI (Recteur de l'UMONS) et M. P. LAMBERT (Directeur-Président de la HEPH-Condorcet), ainsi que plusieurs Directeurs-Présidents des institutions partenaires ont évoqué, après quatre années de fonctionnement, les principales actions du Pôle hainuyer qui apportent une plus-value manifeste aux différents acteurs concernés portant sur l'information et l'orientation des futurs étudiants, l'aide à la réussite, le partage des ressources et des infrastructures, la mobilité internationale, la recherche et l'enseignement inclusif. Le site web du Pôle hainuyer (http://www.polehainuyer.be), répertoriant les 600 formations offertes dans le Hainaut dans 21 domaines d'études supérieures a également été présenté.

Le présent rapport d'activités débute par une présentation des instances décisionnelles et de coordination du Pôle hainuyer, et, plus spécifiquement, de son Assemblée générale, de son Conseil d'administration, de ses six Commissions/Chambre thématiques et de sa Cellule administrative. Il aborde ensuite les projets transversaux initiés en 2018 par le Conseil d'administration du Pôle hainuyer et coordonnés par la Cellule administrative. Il se poursuit par un approfondissement de la composition de chacune des Commissions/Chambre thématiques, ainsi que de leurs missions, de leurs réalisations et de leurs perspectives.

Les instances décisionnelles et de coordination du pôle hainuyer

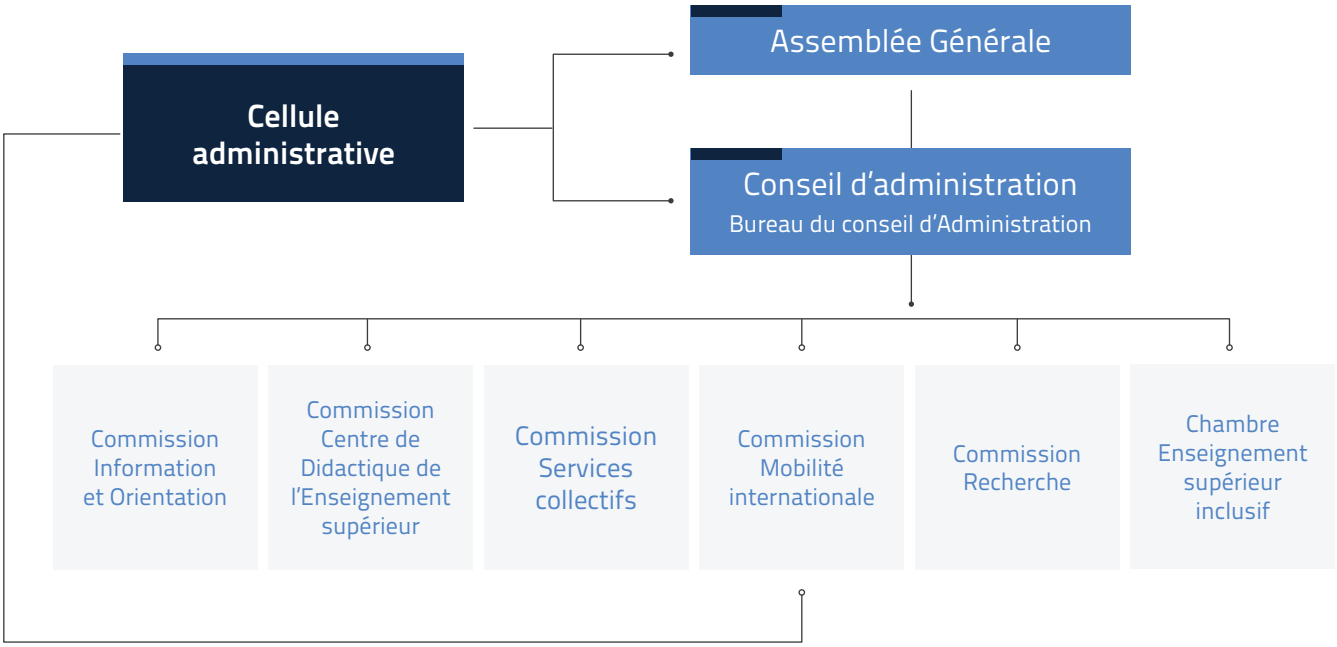

pôle hainuyer

La présidence du Pôle hainuyer est assurée par M. Calogero CONTI, Recteur de l'UMONS (Université de Mons), et M. Pascal LAMBERT, Directeur-Président de la HEPH-Condorcet (Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet).

Au 1er octobre 2018, la Coprésidence du Pôle hainuyer a été reprise par M. Philippe DUBOIS, Recteur de l'UMONS (Université de Mons), et M. Denis DUFRANE, Directeur-Président de la HEH (Haute Ecole en Hainaut).

M. P. DUBOIS est également l'Administrateur délégué à la gestion journalière.

Le Pôle hainuyer est composé d'une Assemblée générale (AG) et d'un Conseil d'administration (CA), assisté par son Bureau. Les Commissions/Chambre thématiques, soutenues par la Cellule administrative, sont chargées de l'opérationnalisation de ses actions.

/ L'Assemblée générale /

L'Assemblée générale du Pôle hainuyer est composée des membres représentant les institutions partenaires. Elle est seule compétente pour toute modification des statuts de l'association. Ces derniers définissent, notamment, la mise en œuvre des missions de l' ASBL, son mode de fonctionnement, son siège social ou encore les compétences, la composition, le mode de désignation de ses membres, et le mode de fonctionnement de son Conseil d'administration.

La liste des établissements membres de l'AG du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 31 décembre 2018 est reprise en annexe 2.

/ Le Conseil d'administration /

Le Conseil d'administration du Pôle hainuyer gère l'association et est composé des membres issus des établissements membres. Chaque forme d'enseignement y est représentée, ainsi que les différentes catégories de la communauté académique, dont au moins 20 % de représentants du personnel et au moins 20 % d'étudiants. Il est assisté par le Bureau du Conseil d'administration.

La liste des membres du CA du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 31 décembre 2018 est reprise en annexe 3.

/ Les Commissions/ Chambre thématiques /

Le Pôle hainuyer a défini un plan stratégique précisant, pour plusieurs thématiques spécifiques, des objectifs à poursuivre et le type d'actions à mettre en œuvre pour les atteindre. Les Commissions / Chambre proposent au Conseil d'administration des plans d'actions annuels sur base des orientations stratégiques qu'il a définies. Elles mettent en œuvre les décisions du Conseil d'administration ainsi que les missions que celui-ci leur a explicitement confiées.

Concrètement, 6 Commissions/Chambre sont constituées :

- La Commission « **Information et Orientation** » ;
- La Commission « **Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur** » ;
- La Commission « **Services collectifs** » ;
- La Commission « **Mobilité internationale** » ;
- La Commission « **Recherche** » ;
- La Chambre « **Enseignement supérieur inclusif** ».

/ La Cellule administrative /

La Cellule administrative assure le suivi administratif des dossiers du Pôle hainuyer.

Elle gère le suivi administratif des décisions des organes décisionnels de l'association, travaille en étroite collaboration avec les Coprésidents et Présidents des Commissions / Chambre, participe aux réunions de celles-ci et en assure le secrétariat, soutient le travail des Commissions / Chambre et coordonne les actions développées en leur sein.

Elle peut se voir confier des tâches spécifiques par le Bureau ou le Conseil d'administration.

La Commission « Information et Orientation »

/ Composition /

La Commission « Information et Orientation » du Pôle hainuyer, dénommée « CIO », est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. Ceci étant, en ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant. Les membres du personnel ainsi que les étudiants des institutions membres du Pôle hainuyer sont également représentés par un membre effectif et un membre suppléant.

La Commission est conduite par deux Coprésidents, représentant chacun une forme d'enseignement différente : Mme Christine RENOTTE, Vice-Doyenne de la Faculté Polytechnique et Conseillère du Recteur à l'Information et l'Orientation à l'Université de Mons (UMONS) et M. Michel PETTEAU, Responsable Communication et Directeur de la Catégorie Arts appliqués de la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa). En octobre 2018, Mme Angy Geerts, Conseillère du Recteur à l'information et à la communication et chargée de cours en communication et en marketing à l'Université de Mons (UMONS) et M. Michel PETTEAU, Responsable Communication et Directeur de la Catégorie Arts appliqués de la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa) ont été désignés pour un mandat de deux ans comme Coprésidents de la Commission.

La composition de la CIO du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2018 est reprise en annexe 4.

/ Missions /

Le plan stratégique du Pôle hainuyer présente les missions de la CIO, ainsi que ses objectifs stratégiques.

Il précise que le Pôle hainuyer inscrit ses actions d'information et d'orientation dans une dynamique d'amélioration (par rapport à la situation prévalant avant sa création) et de perfectionnement continuel des services rendus aux futurs étudiants ainsi qu'aux étudiants. Il recherche, à cette fin, de nouvelles stratégies assurant, pour ces publics, la meilleure lisibilité possible de l'ensemble du système d'Enseignement supérieur dont les formations sont disponibles en Hainaut, et ce, dans le respect des spécificités des établissements membres.

Sur la base de cette mission principale qui lui a été attribuée, la CIO a détaillé son action et a, pour ce faire, actualisé son plan d'actions annuel, approuvé par le Conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018.

/ Réalisations /

En 2018, la Commission a développé différentes actions.

a) Actualisation du site web du Pôle hainuyer

Lancé officiellement en mai 2016, le site web du Pôle hainuyer, disponible en versions desktop et mobile, comprend une présentation du paysage de l'Enseignement supérieur et l'organisation académique des études supérieures en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il consacre une place privilégiée au moteur de recherche répertoriant les 600 formations organisées dans le Hainaut dans 21 domaines d'études supérieures. Pour chaque formation reprise, le moteur de recherche renvoie vers les informations complètes sur les sites web des institutions. De plus, grâce à une arborescence et une navigation par profil, le visiteur bénéficie d'un accès direct aux formations auxquelles il a accès, en fonction de son profil en plus de l'entrée générale.

Le site web met également en évidence les actualités et les évènements du Pôle hainuyer.

De manière générale, le site web du pôle privilégie la redirection vers les sites web et personnes-ressources des institutions partenaires.

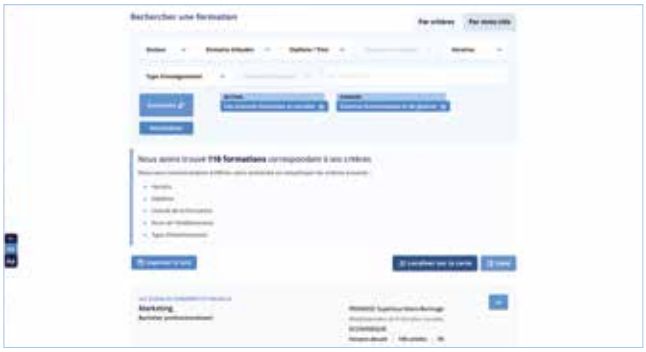

(CIO)

➜ Mise à jour

La Cellule administrative a coordonné la mise à jour de la base de données répertoriant l'offre de formation en Hainaut de toutes les institutions partenaires pour l'année académique 2018-2019. Le fichier actualisé a été importé dans le moteur de recherche du site web du Pôle hainuyer en novembre 2018.

Outre le moteur de recherche présenté, le site web constitue également une vitrine pour l'ensemble des activités des Commissions/Chambre du Pôle hainuyer et recense les personnes-ressources des institutions partenaires pour les thématiques visées. C'est dans ce contexte que les différentes Commissions/Chambre du Pôle ont été sollicitées pour l'actualisation des informations reprises sur le site internet.

Une actualisation annuelle du moteur de recherche et des informations présentes sur le site web est organisée par la Commission, des demandes de mises à jour ponctuelles pouvant également être envoyées, par les membres de la Commission, à la Cellule administrative.

➜ Plus-value

Le site web centralise l'offre de formation en Hainaut, toutes formes d'enseignement (Universités, Haute Ecoles, Ecoles Supérieures des Arts et Établissements de Promotion sociale) et tous types de formation confondus (formation initiale ou continue ; en horaire de jour, décalé ou adapté). Il apporte également une aide à l'information aux élèves du secondaire, étudiants du supérieur et adultes qui souhaitent entamer, poursuivre ou reprendre des études supérieures en Hainaut.

b) Brochure « horaire décalé » du Pôle hainuyer

La Commission « Information et Orientation » a instruit le dossier relatif à la conception d'une brochure intégrant l'ensemble des formations organisées en horaire décalé en Hainaut et offertes par les institutions partenaires du Pôle hainuyer. Ainsi, au départ de la réflexion, un positionnement par type d'horaire a été adopté. Cette option permet une lisibilité plus grande de l'offre, rend aisé le renvoi à un autre support ou au site web pour la consultation des formations en horaire de jour, et évite la confusion autour de la définition de la formation continue, propre à chacune des institutions.

L'intérêt de cette brochure réside dans la réalisation d'un support de diffusion intégrant l'ensemble de l'Enseignement supérieur de Promotion sociale en Hainaut.

La Commission s'est penchée sur les travaux préparatoires à la conception de la brochure, scindés en différentes étapes : la définition des principes relatifs à la forme et au contenu des brochures, la présentation et la structuration de l'information ainsi que la rédaction du contenu en cohérence avec le site internet. Afin de valider chacune de ces étapes, une procédure et un agenda ont été définis, permettant à chacune des institutions partenaires de valider les options retenues et les contenus y relatifs. La brochure avait été imprimée en 6000 exemplaires en 2017 et mise à la disposition des institutions partenaires. Celle-ci a également été publiée sur le site web du Pôle hainuyer.

La Commission a jugé les modifications apportées à la base de données de l'offre de formation en Hainaut pour l'année académique 2018-2019 comme étant mineures et que, partant de ce constat, une actualisation de la brochure n'était pas nécessaire.

En conclusion, la prochaine édition de la brochure reprenant le programme de 2019-2020 sera éventuellement imprimée en septembre 2019, et ce, sans pour autant engendrer la décision d'une actualisation systématique tous les deux ans. La Commission a par ailleurs convenu de tenir compte de la façon dont la brochure est perçue et des retours concernant la diffusion pour la réalisation des supports ultérieurs, qu'il s'agisse de la réédition de la brochure « horaire décalé » ou de la conception de la brochure « horaire de jour ». À cette fin, une évaluation de la brochure « horaire décalé » sera réalisée.

c) Guidelines pour la réalisation des brochures du Pôle hainuyer

La Commission a travaillé à la réalisation d'un document « Guidelines pour la réalisation des brochures du Pôle hainuyer », au départ de la brochure « horaire décalé ».

Ce document présente un guide pour la réalisation de tout support présentant le Pôle hainuyer, à l'exception des affiches réalisées pour l'organisation de divers évènements et activités. Son objectif est de maintenir le plus fidèlement possible une cohérence graphique dans la mise en page des supports. Ces données complètent la charte graphique existante, en énonçant les règles fondamentales d'utilisation des signes graphiques qui constituent l'identité visuelle du Pôle hainuyer. Cet outil a été distribué aux différentes Commissions/ Chambre du Pôle hainuyer, afin qu'elles réalisent leurs brochures en cohérence avec ce guide.

d) Evènement Métiers « Plus tard, je serai... »

Le Conseil d'administration du Pôle hainuyer, en sa séance du 29 juin 2017, a mandaté la Commission « Information et Orientation » pour l'organisation d'un évènement « Métiers » dans le cadre d'une collaboration Pôle hainuyer – Université Ouverte – Cité des Métiers de Charleroi.

Cette organisation s'inscrit dans le cadre des missions inhérentes au Pôle Hainuyer et de la décision du Conseil d'administration du Pôle Hainuyer de consolider ses liens avec l'Université Ouverte (SCES) à Charleroi.

En effet, conformément au Plan stratégique du Pôle hainuyer adopté par le Conseil d'administration du 20 mai 2014, l'objectif de la Commission « Information et Orientation » est « de donner, aux futurs étudiants et aux étudiants, une meilleure lisibilité de l'ensemble du système d'Enseignement supérieur dont les formations sont disponibles en Hainaut, et ce, dans le respect des spécificités des établissements membres ». Ainsi, il entre dans ses missions de développer des actions d'information spécifiques, mais il serait opportun que celles-ci se différencient des salons généralistes (de type SIEP), déjà organisés à plusieurs reprises en cours d'année, et qu'elles soient non concurrentes avec les actions des institutions et les actions d'information concertées au niveau de l'ARES.

Les discussions préparatoires à l'organisation de cette manifestation ont été initiées en 2017.
Destinée aux élèves du troisième degré de l'Enseignement secondaire de la région de Charleroi et intitulée « Plus tard, je serai… », la première édition de cette journée Métiers s'est tenue le 28 février 2018 à Charleroi, dans les locaux de Charleroi Danse, de l'Université ouverte et de la Cité des Métiers de Charleroi. Elle a regroupé près de 550 étudiants de 5e et 6e secondaires, issus de différents établissements de la région carolorégienne, qui y ont participé.

La seconde édition de la journée Métiers « Plus tard, je serai… » se tiendra le mercredi 27 février 2019 dans les locaux de Charleroi Danse, d'IGRETEC, de l'Université ouverte, de la Cité des Métiers de Charleroi et de la Maison de la Presse. L'objectif de l'évènement Métiers reste inchangé, il vise à fournir une information actualisée sur différents métiers auxquels peuvent mener les formations d'enseignement supérieur. Il vise une information sur les métiers, en s'appuyant sur des témoignages de professionnels de la région de Charleroi et des découvertes sur le terrain (visites d'organisations, institutions publiques et entreprises de la région carolorégienne).

Concrètement, deux brèves séances plénières organisées simultanément, à Charleroi Danse et à IGRETEC, seront l'occasion de présenter aux futurs étudiants l'organisation des études supérieures en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les étudiants seront ensuite répartis selon l'atelier de leur choix, parmi les onze ateliers coordonnés, abordant différentes catégories de métiers. Les échanges seront organisés sur le principe de speed-meetings avec des témoins appelés à partager leurs parcours et leurs expériences professionnelles. Le tout sera modéré par des représentants des différentes formes d'enseignement (Universités, Hautes Ecoles, Ecoles Supérieures des Arts).

Après le lunch, place à la découverte sur le terrain pour les étudiants. Douze entreprises, organisations et institutions publiques de la région se sont proposées pour accueillir les participants et leur présenter les différents métiers exercés dans le cadre de leurs activités.

Cette journée présente l'originalité d'impliquer tous les acteurs concernés de la région de Charleroi, y compris les secteurs professionnels. Le contact direct des étudiants avec la réalité de terrain à travers les rencontres de professionnels et les visites d'entreprise en est la plus-value.

e) Échanges avec l'ARES et avec les représentants des Pôles académiques

En 2017, l'ARES a sollicité les Pôles académiques pour la constitution d'un thésaurus de mots-clés dans le cadre du développement de l'application « HOPS » (Habilitations et offre programmées de l'enseignement supérieur).

En 2018, la procédure suivante a été adoptée par la Commission « Information et Orientation » concernant la constitution du thésaurus de mots-clés : le Pôle hainuyer a réalisé un document permettant à chaque institution partenaire qui le souhaite de compléter des mots-clés pour chaque formation, et à chaque réseau pour l'EPS. Les mots-clés ont ensuite été centralisés par la Cellule administrative et transmis, en l'état, à l'ARES.

f) Projet FSE DIORES - Création de dispositifs et d'outils d'orientation pour faciliter l'accès à l'enseignement supérieur

➜ Présentation

Le projet DIORES, cofinancé par l'Agence Fonds social européen (FSE), s'inscrit dans le dispositif unique multi-partenarial d'orientation tout au long de la vie, proposé par le Gouvernement wallon et la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du Plan Marshall 4.0 et structuré autour des trois Cités des Métiers wallonnes et de leurs « Centres Associés » (actuellement CEFO - Carrefour Emploi Formation Orientation). Ce dispositif a été créé dans le but d'informer,

(CIO)

d'optimiser l'orientation, de mutualiser et d'articuler les expertises. Dans les Cités des Métiers, dédiées à l'Information et l'Orientation tout au long de la vie, où se côtoient différents acteurs de la Formation, de l'Enseignement, de l'Insertion Professionnelle et de l'Orientation, il était important que l'Enseignement Supérieur soit également représenté. Le projet DIORES intervient dans ce cadre en mettant à disposition des ressources pour le traitement des demandes d'information et de conseil à propos de l'Enseignement Supérieur. D'une part, le projet consiste à ajouter, parmi les opérateurs des Cité des Métiers et des CEFO, des personnes-ressources spécialistes des questions relatives à l'Enseignement Supérieur qui, grâce à la collaboration des institutions, contribueront à mettre à disposition une information de qualité sur l'Enseignement Supérieur et un accompagnement pour ceux qui en ont le besoin. D'autre part, le but du projet est également de créer un réseau collaboratif multi-partenarial réunissant les acteurs professionnels de l'Orientation et de l'Information issus du monde de l'Emploi et de l'Enseignement et leur permettre d'échanger sur leurs méthodes et leurs outils et de développer des synergies, dans une logique de partenariat et de collaboration.

➜ Réalisations

En 2018, DIORES se trouvait dans une phase d'action consacrée à la co-construction d'outils d'information et d'orientation et le développement d'un réseau collaboratif multi-partenarial dans ces mêmes domaines.

Animation de séances d'information sur l'Enseignement Supérieur pour les Conseillers CEFO

L'une des missions de DIORES est de renforcer les connaissances des Conseillers CEFO en matière d'Enseignement Supérieur. À leur demande, une séance d'information à propos du Décret « Paysage » a été dispensée par les Conseillers DIORES. Le but était de fournir aux Conseillers CEFO une information générale et synthétique afin de répondre aux questions qu'ils se posent le plus souvent à cet égard (par exemple, comment se structurent les études ? qu'est-ce qu'un bloc ? qu'est-ce qu'un crédit ?) et qu'ils puissent fournir une information de première ligne au public venant en CEFO. La séance d'information a été co-construite avec les Pôles académiques et leurs institutions partenaires.

Finalisation des états des lieux « Réseau de l'information, de l'orientation et la réorientation » et « Actions et opérations liées à l'information, l'orientation et la réorientation »

En vue d'identifier précisément l'offre de services en matière d'Information et d'Orientation, DIORES a entrepris un travail de cadastre afin de répondre aux questions « Qui fait quoi, quand, pour qui, avec quelles méthodes, quels outils et quels moyens ? ».

Deux états des lieux à propos du réseau et des actions ont été réalisés. Le premier dresse un inventaire des services qui ont dans leurs missions l'Information et/ou l'Orientation, qu'ils soient partenaires ou non du projet. Cet inventaire permet ainsi d'avoir une vision générale des acteurs et intervenants. Le second recense les actions dédiées à l'information sur les études et l'orientation/la réorientation en lien avec l'enseignement supérieur.

Mise sur pied des tables rondes multi-partenariales

Les tables rondes multi-partenariales DIORES se veulent des moments de dialogue et d'échange entre les acteurs de l'enseignement supérieur (Pôles académiques et Institutions partenaires) et les acteurs de l'insertion socio-professionnelle (Cités des Métiers et CEFO) partenaires du projet. L'objectif principal de ces rencontres (et plus largement du projet DIORES) est de favoriser les échanges et les réflexions avec et entre les différents partenaires en vue de :

déceler des besoins en information et orientation en termes d'enseignement supérieur sur le territoire concerné ;

répondre à ces besoins par la co-construction ou le renforcement d'outils d'information et d'orientation, en collaboration avec les différents partenaires du projet.

La première édition des tables rondes multi-partenariales DIORES du territoire du Hainaut a eu lieu le 3 décembre 2018 et était consacrée à la rencontre et la présentation respective du Pôle hainuyer, de ses Institutions partenaires, de la Cité des Métiers de Charleroi et enfin des CEFO de Charleroi, La Louvière, Mons, Tournai et Mouscron.

Activités de la Conseillère DIORES du territoire du Hainaut à la Cité des Métiers de Charleroi et au sein des CEFO

- Entretiens d'orientation programmés.
- Renforcement de l'information relative à l'Enseignement Supérieur sur le Chat Live de la Cité des Métiers de Charleroi.
- Participation aux évènements auxquels la Cité des Métiers et les CEFO sont conviés.
- Rencontre de partenaires potentiels en vue d'établir des collaborations futures.
- Co-construction et animation de séances d'information collectives à destination du public. (par exemple, la séance d'information sur l'accès aux études de médecine et sciences dentaires).

➜ Perspectives

Le plan d'actions mis en œuvre vise à répondre aux buts poursuivis par le projet DIORES :

Développer un réseau collaboratif réunissant les acteurs de l'Enseignement Supérieur et les acteurs de l'Insertion Professionnelle

- Actualisation des états des lieux « Réseau de l'information, l'orientation et la réorientation » et « Actions et opérations liées à l'information, l'orientation et la réorientation » et co-construction de l'état des lieux « Outils et méthodes d'information, d'orientation et de réorientation ».

Les deux inventaires finalisés en 2018 nécessitent d'être

actualisés annuellement. Ces derniers seront, par conséquent, soumis aux partenaires pour qu'ils puissent mettre à jour les informations les concernant. En outre, l'équipe DIORES souhaite poursuivre ce travail de cadastre par la réalisation d'un état des lieux qui reprendra les outils et méthodologies de l'information, l'orientation et la réorientation.

- Pérennisation des tables rondes multi-partenariales.

Les Conseillers DIORES coordonneront des tables rondes rassemblant, à raison de trois ou quatre réunions par an et par territoire, les acteurs de l'Information et de l'Orientation issus des Cités des Métiers, des CEFO et des institutions d'Enseignement Supérieur partenaires du projet dans le but que les uns et les autres puissent mieux appréhender leurs fonctions et leurs expertises respectives. Elles permettront également de faire connaître les ressources utilisées, d'identifier les besoins dans l'espoir de donner naissance à des collaborations et à des projets unissant les différents intervenants.

- Mise sur pied d'un évènement inter-territoire

Les tables rondes multi-partenariales DIORES ont été organisées par territoire dans un premier temps, car l'utilisation de l'échelle locale était pertinente. À la moitié de la durée du projet, il semble essentiel de prévoir une rencontre globale, de tous les partenaires, de manière transversale. Cet événement inter-territoire sera un colloque sur l'information et l'orientation vers/dans l'Enseignement Supérieur (plénières et ateliers) pour les partenaires et les autres professionnels liés à ces domaines.

Mettre à disposition, dans les Cités des Métiers et Centres Associés, une information de qualité et un accompagnement pour aider les citoyens tout au long de leur vie, dans la construction de leur projet personnel ou professionnel

- Présence des Conseillers DIORES en Cité des Métiers et en CEFO.

À partir de janvier 2019, les Conseillers DIORES seront régulièrement accueillis en CEFO pour y mener des entretiens d'information et d'orientation de première ligne et pour développer, en collaboration avec les partenaires du projet, des actions spécifiques en fonction des besoins.

- Animation de séances d'information sur l'Enseignement Supérieur pour les Conseillers CEFO.

L'une des missions de DIORES étant d'actualiser les connaissances des Conseillers CEFO en matière d'Enseignement Supérieur, DIORES prévoit d'animer, en 2019, des séances d'information à destination des Conseillers CEFO.

Renforcer les dispositifs existants et créer en collaboration avec les partenaires de nouveaux dispositifs cohérents et pertinents

La deuxième partie du projet, à partir de 2019, sera mise à profit pour préparer et implémenter des actions à destination du public en fonction des besoins des partenaires.

(CIO)

/ Perspectives /

Le plan d'actions de la Commission « Information et Orientation » prévoit la finalisation de l'organisation de la seconde édition de l'évènement « Plus tard, je serai… », l'éventuelle organisation d'une « Journée Métiers » à Tournai, l'actualisation de la brochure « horaire décalé » et la réalisation ultérieure d'une brochure « horaire de jour », visant à donner une meilleure lisibilité de l'offre de formation dans le Hainaut et à faire connaître le Pôle hainuyer dans ses missions vis-à-vis du public visé.

Par ailleurs, le plan d'actions intègre également les perspectives liées au projet FSE-DIORES.

La Commission « Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur »

/ Composition /

La Commission « Centre de Didactique de l'Enseignement Supérieur » du Pôle hainuyer, dénommée, ci-après, Commission « CDS », est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. Ceci étant, en ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant. Les membres du personnel des institutions membres du Pôle hainuyer sont également représentés par un membre effectif et un membre suppléant.

La Commission « CDS » est conduite par deux Coprésidents, représentant chacun une forme d'enseignement différente : M. Marc Demeuse, Professeur et Vice-Recteur à l'enseignement à l'Université de Mons (UMONS), et M. Désiré Nkizamacumu, responsable du service de Promotion de la réussite à la Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet).

La composition de la Commission « CDS » en date du 31 décembre 2018 est reprise en annexe 4.

/ Missions /

Le plan stratégique du Pôle hainuyer présente la mission de la Commission « CDS » ainsi que ses objectifs stratégiques.

Il précise que le Pôle hainuyer contribue au maintien et au développement de l'excellence pédagogique au sein des institutions partenaires. Il contribue à la coordination de l'offre de services au sein des divers sites des établissements membres, prioritairement en ce qui concerne la charnière secondaire-supérieur.

Sur la base de cette mission principale qui lui a été attribuée, la Commission « CDS » a détaillé son action et a, pour ce faire, proposé un plan d'actions annuel au Conseil d'administration qui l'a approuvé en sa séance du 22 février 2018.

/ Réalisations /

En 2018, la Commission « CDS » a développé différentes actions.

a) Formation « Je rebondis »

La Commission « CDS » a œuvré à la définition et à la mise en œuvre de la quatrième édition de la formation « Je rebondis ». Cette dernière vise à organiser, à destination des étudiants inscrits en Bloc 1 du Bachelier auprès d'une institution d'enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer ou domiciliés sur le territoire de la province de Hainaut, un programme d'activités leur permettant, au terme du premier quadrimestre, de renforcer certains prérequis disciplinaires et méthodologiques préalables à l'entrée dans l'enseignement supérieur, et de faire le point sur leur projet d'études supérieures afin qu'ils puissent mieux rebondir.

Plus précisément, la formation se compose d'un volet de « remise à niveau » et d'un volet de « mise au point sur le projet personnel ». Le premier, développé en partenariat avec les Établissements de Promotion sociale membres du Pôle hainuyer, comporte 200 périodes d'enseignement

réparties sur quatre modules (français, anglais, initiation à la démarche scientifique et méthodes de travail). Le second, pris en charge par les acteurs compétents des services d'aide à la réussite, des services d'orientation et de réorientation ou des services équivalents des institutions partenaires du Pôle hainuyer, se compose d'un dispositif de suivi individualisé et collectif des étudiants.

D'une durée de dix semaines, la formation « Je rebondis » a débuté le 5 mars et s'est achevée le 25 mai 2018. Les activités de « remise à niveau » et de « mise au point sur le projet personnel » se sont tenues dans les locaux montois de la Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet). 34 étudiants ont suivi la formation jusqu'à son terme et ont obtenu une attestation de participation.

Une évaluation ayant donné la parole à tous les acteurs impliqués dans la formation (enseignants, référents institutionnels en charge du volet « mise au point sur le projet personnel », étudiants ayant achevé la formation, étudiants ayant abandonné la formation, membres de la Commission « CDS » et membres du Conseil d'administration du Pôle hainuyer) a été menée et a conduit à la définition des modalités organisationnelles de sa cinquième édition.

Une évaluation longitudinale des quatre premières éditions de la formation a été initiée en 2018 et se clôturera en 2019. L'objectif est de faire évoluer, si nécessaire, le dispositif existant.

b) Forum pédagogique du Pôle hainuyer

La Commission « CDS » a organisé une journée d'étude destinée, plus spécifiquement, aux enseignants membres des institutions partenaires du Pôle hainuyer. Appelée Forum pédagogique du Pôle hainuyer, celle-ci devait initialement se tenir le vendredi 16 novembre 2018 mais a été postposée au lundi 28 janvier 2019. L'événement se tiendra sur le Campus de Mons de l'Université Catholique de Louvain (UCLouvain), de la Haute École Louvain en Hainaut (HELHa) et de l'IRAM PS. Il portera sur la thématique suivante : « Réussir dans l'enseignement supérieur, tous concernés ! S'engager, soutenir et accompagner. ». À travers apports théoriques et partages d'expérience, les participants pourront aborder l'angle de la réussite dans l'enseignement supérieur, et plus spécifiquement, les dispositifs et projets pouvant être mis en place par les enseignants afin de favoriser la réussite des étudiants. Cette thématique sera opérationnalisée en 6 sous-thématiques :

(CCDS)

1) Soutenir la réussite dans les enseignements

2) Soutenir la réussite au-delà des enseignements

3) L'engagement étudiant : un facteur de réussite ?

4) Accompagner la réussite et être évaluateur

5) Du diagnostic à la réussite

6) Maîtrise de la langue et réussite

L'événement visera à permettre de mutualiser les réflexions et les pratiques autour de ces questions.

La journée du Forum pédagogique sera composée d'une présentation du Pôle hainuyer et de la Commission « CDS », d'une séance plénière introductive, d'ateliers introductifs, d'un lunch, d'ateliers participatifs et d'une conclusion de la journée. L'événement prévoit de rassembler 160 participants.

c) Formation « Coup de pouce »

La Commission « CDS » a œuvré à la définition et à la mise en œuvre de la deuxième édition de la formation « Coup de pouce ». Cette dernière vise à organiser, à destination principalement des étudiants diplômés des filières technique et professionnelle de l'enseignement secondaire souhaitant entamer un cursus d'études supérieures au sein des Hautes Ecoles et des Ecoles supérieures des Arts partenaires du Pôle hainuyer, un programme d'activités permettant de renforcer les capacités méthodologiques et certains prérequis disciplinaires jugés utiles à l'entrée dans l'enseignement supérieur afin de les aider à s'organiser, ainsi qu'à mieux exprimer et structurer leur pensée et leur raisonnement.

Plus précisément, la formation relève du niveau de l'enseignement secondaire supérieur et repose sur un module de 60 périodes organisé, en étroite collaboration avec les Établissements de Promotion sociale partenaires et permettant de renforcer d'une part, les compétences en mathématiques et la maitrise de la langue française et, d'autre part, les compétences méthodologiques.

D'une durée de trois semaines, la formation « Coup de pouce

» a débuté le 20 août et s'est achevée le 7 septembre 2018. Elle s'est tenue dans les locaux de la PROMSOC Secondaire Mons-Borinage à Mons ainsi qu'au Collège Technique des Aumôniers du travail à Charleroi. 12 étudiants ont suivi la formation à Mons et 13 à Charleroi.

La formation « Coup de pouce » a fait l'objet d'une promotion ciblée auprès de certaines directions d'établissements d'enseignement secondaire.

d) Réflexion sur la transition secondaire-supérieur

Conformément aux articles 53 et 149 du Décret Paysage, le Pôle hainuyer, sous la coordination de la Commission « CDS », coordonne des activités susceptibles de favoriser le passage entre l'enseignement obligatoire et l'enseignement supérieur et met en œuvre des activités de préparation aux études supérieures. Parmi ces activités, nous pouvons citer l'évènement « métiers » qui vise à sensibiliser les élèves aux études supérieures et à les informer sur les métiers auxquels mènent les formations de l'enseignement supérieur. La formation « Coup de pouce », permettant de renforcer les capacités méthodologiques et certains prérequis disciplinaires jugés utiles à l'entrée dans l'enseignement supérieur, s'intègre également dans ces activités de préparation aux études supérieures. De surcroit, dans le courant de l'année académique 2018-2019, la Commission « CDS » s'attachera à élaborer un dispositif d'accompagnement par les pairs, un tutorat, visant à préparer et à sensibiliser les élèves du Hainaut aux études supérieures.

Ces activités de sensibilisation et de préparation aux études supérieures ont pour objectif de répondre, d'une part, à la situation particulière du Hainaut qui présente, aujourd'hui, les taux de participation à l'enseignement supérieur les plus bas de Wallonie. D'autre part, ces activités ont pour objectif de faciliter la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur qui représente une étape complexe dans le parcours académique d'un jeune. Les changements qu'elle implique requièrent, en effet, une adaptation personnelle substantielle, et constituent un facteur explicatif des taux d'échecs relevés pour les étudiants inscrits pour la première fois au premier bloc annuel dans les programmes de l'enseignement supérieur.

Une convention fixant les dispositifs, les modalités d'organisation et le budget prévisionnel de l'événement « métiers », de la formation « Coup de pouce » ainsi que du dispositif de « tutorat » a été élaborée le 26 novembre 2018 et permet de justifier la subvention complémentaire de 100.000 € accordée par la Fédération Wallonie-Bruxelles au Pôle hainuyer.

e) Partage de pratiques portant sur l'aide à la réussite

➜ Groupe de recherche « AdAPTE »

La coordinatrice de la Commission « CDS » au sein de la Cellule administrative est mandatée par le Conseil d'administration du Pôle hainuyer pour participer aux réunions du groupe de recherche AdAPTE (Actions d'Accompagnement Pédagogique, leur Typologie et leur Évaluation). Composé des coordinateurs des Centres de Didactique de l'Enseignement Supérieur des Pôles académiques et de chercheurs issus de plusieurs Universités et Hautes Ecoles en Fédération Wallonie-Bruxelles, ce dernier centre ses actions sur l'analyse et sur l'évaluation des dispositifs mis en place en Bloc 1 du Bachelier dans le but d'accompagner les étudiants débutants. La présence des coordinateurs des CDS des pôles académiques au sein du groupe de recherche « AdAPTE » a pris fin en début d'année académique 2018-2019.

f) Autres actions ouvertes à tous les partenaires du Pôle hainuyer à l'initiative de certains de ses membres

(CCDS)

➜ Blocus encadré

Suite aux échanges sur le blocus encadré mis en place par l'UMONS, en partenariat avec l'ORE UMONS, Conseil Étudiant de l'Université, pendant la période des congés de Noël, les membres de la Commission « CDS » se sont accordés sur la réalisation d'un inventaire coordonné par le Pôle hainuyer afin d'informer au mieux les étudiants sur les dispositifs proposés par toutes les institutions. Cet inventaire portait sur trois dimensions principales :

- Les espaces d'étude mis à disposition à ce jour ;
- Les espaces d'étude pouvant ultérieurement être mis à disposition ;
- Les espaces d'étude en matière de locaux à mettre à disposition.

Chaque institution membre du Pôle hainuyer a fait part des informations nécessaires au cours de l'année civile 2018 afin de constituer cet inventaire.

/ Perspectives /

Le plan d'actions de la Commission « CDS » prévoit d'autres actions à venir, telles que l'organisation annuelle de la formation « Je rebondis » et du Forum pédagogique du Pôle hainuyer.

Au cours de l'année académique 2018/2019, la Commission « CDS » veillera à la coordination des activités susceptibles de favoriser le passage entre l'enseignement obligatoire et l'enseignement supérieur et mettra en œuvre des activités de préparation aux études supérieures prévues par la convention justifiant la subvention complémentaire de 100.000 € accordée par la Fédération Wallonie-Bruxelles au Pôle hainuyer :

- L'événement métiers « Plus tard, je serai ... » visant à sensibiliser les élèves aux études supérieures et à les informer sur les métiers auxquels mènent les formations de l'enseignement supérieur ;
- La formation « Coup de pouce », permettant de renforcer les capacités méthodologiques et certains prérequis disciplinaires jugés utiles à l'entrée dans l'enseignement supérieur ;
- Un travail de réflexion sur la notion de tutorat préalablement à l'élaboration d'un dispositif d'accompagnement par les pairs visant à préparer et à sensibiliser les élèves du Hainaut aux études supérieures.

De plus, la Commission « CDS » évaluera, de manière globale et longitudinale, les formations « Je rebondis » et « Coup de pouce » développées par le Pôle hainuyer, et ce, en poursuivant l'objectif de faire évoluer, si nécessaire, les dispositifs existants. À plus long terme, elle mènera une réflexion plus transversale sur l'impact des dispositifs d'aide à la réussite développés au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer.

Par ailleurs, la Commission « CDS » s'attèlera à l'évaluation de la quatrième édition du Forum pédagogique afin de dégager des perspectives pour les prochaines éditions.

En outre, au cours de l'année civile 2020, la Commission « CDS » œuvrera à la réalisation d'un inventaire des activités de remédiation développées par chaque institution à destination des étudiants ayant réussi moins de 30 crédits. Il en découlera une réflexion relative à la mise en place d'un dispositif de partage et de mutualisation des pratiques et des outils à l'échelle du Pôle hainuyer.

La Commission « Services collectifs »

/ Composition /

La Commission « Services collectifs » du Pôle hainuyer, dénommée « CSC », est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. Ceci étant, en ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant. Les membres du personnel ainsi que les étudiants des institutions membres du Pôle hainuyer sont également représentés par un membre effectif et un membre suppléant.

La Commission est conduite par une Présidente, Mme Joëlle TIMANT, directrice des affaires étudiantes de l'Université de Mons (UMONS).

La composition de la CSC du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2018 est reprise en annexe 4.

La Commission a également mis en place, pour les sujets qui le nécessitent, des groupes de travail à savoir : un groupe de travail « logements », « bibliothèques », « sport » et « développement durable ». Chaque groupe de travail est présidé par un membre de la Commission.

Des groupes de contacts ont également été créés à savoir un groupe « culture », « politique sociale » et « restaurants ».

/ Missions /

Le plan stratégique du Pôle hainuyer présente la mission de la CSC ainsi que ses objectifs stratégiques. Il précise que le Pôle hainuyer entend faciliter graduellement l'accès du plus grand nombre au plus large éventail de services initialement offerts par les institutions partenaires à leurs propres membres. À cet effet, les institutions partenaires travaillent au sein du Pôle hainuyer à l'élargissement du périmètre des bénéficiaires de leurs services. Il mentionne également que les éléments opérationnels seront mis en œuvre par les institutions partenaires dans le respect de leurs procédures spécifiques et sans préjudice pour leurs propres membres.

Sur la base de cette mission principale qui lui a été attribuée, la CSC a détaillé son action et a, pour ce faire, proposé un plan d'actions annuel au Conseil d'administration qui l'a approuvé en sa séance du 27 avril 2018.

/ Réalisations /

En 2018, la Commission « Services collectifs » a développé différentes actions.

a) Bibliothèques

En 2015, la Commission a réalisé un répertoire – disponible sur le site web du Pôle hainuyer - des bibliothèques situées en Hainaut, des institutions membres du Pôle hainuyer et a ensuite élaboré une convention précisant, pour les membres du personnel et les étudiants du Pôle hainuyer, les modalités d'accès aux bibliothèques des institutions du Pôle hainuyer situées en Hainaut ainsi que les modalités de consultation et de prêt des documents. Annuellement, une actualisation de l'inventaire des bibliothèques et une évaluation de cette convention sont opérées.

Après trois années de fonctionnement, la Commission a donc réalisé, en concertation avec le Groupe de travail « Bibliothèques », une évaluation de la mise en œuvre de cette convention.

La Commission a mis à jour le répertoire des bibliothèques et, selon les suggestions proposées par le Groupe de travail « Bibliothèques », la commission a amélioré le répertoire en ajoutant des liens cliquables vers la page « bibliothèque » du site institutionnel de la bibliothèque concernée et une liste de mots-clefs sous la dénomination de la bibliothèque afin de mieux cerner les domaines d'études couverts. Une liste des responsables de chaque bibliothèque des institutions partenaires du Pôle hainuyer et des responsables institutionnels en cas de mise en œuvre de la procédure de non-restitution d'ouvrages a également été dressée et mise à disposition des membres de la Commission et du Groupe de travail.

b) Logements

Une convention « logements » a été approuvée lors du Conseil d'administration du 16 décembre 2016, elle permet à chaque institution, si elle le souhaite, et selon ses modalités et conditions propres, de proposer à la location des logements dont elle assure la gestion à des étudiants ou des membres du personnel des établissements partenaires. Les inventaires en matière de logements ont été mis à jour, comme prévu par la convention. Une évaluation de la convention a été réalisée et permet de mettre en évidence son bon fonctionnement grâce à la mise en location d'une cinquantaine de logements dans le cadre de cette convention.

c) Accès aux infrastructures sportives et aux activités physiques et sportives

Après avoir réalisé un inventaire des infrastructures sportives des institutions partenaires du Pôle hainuyer, le Conseil d'administration, en sa séance du 29 mai 2017, a approuvé une convention portant sur l'accès aux « infrastructures sportives et aux activités physiques et sportives ». Par cette convention, les institutions membres du Pôle hainuyer entendent formaliser, pour les membres du personnel et les étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer, les modalités d'accès aux infrastructures sportives, situées en Hainaut, des institutions du Pôle hainuyer ainsi que les modalités de participation aux activités physiques et sportives, organisées en Hainaut, par les institutions partenaires.

Une mise à jour de l'inventaire des infrastructures et une évaluation de la convention sont prévues annuellement.

d) Tableaux des activités sportives

Le groupe de travail « sport » et la Commission « Services collectifs » ont réalisé des tableaux reprenant les activités sportives organisées au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer pouvant être ouvertes aux étudiants d'autres institutions du Pôle hainuyer. La liste des activités sportives organisées à Mons, à Charleroi et à Tournai est disponible sur le site web du Pôle hainuyer et sur les pages « sport » des institutions partenaires.

e) Organisation d'un tournoi de mini foot

La CHAMPÔLE'S LEAGUE s'est déroulée durant la semaine du 19 février 2018 à l'UMONS, Plaine de Nimy. Les inscriptions au tournoi ont débuté en décembre 2017 et ont reçu un écho important auprès des étudiants des institutions

partenaires du Pôle hainuyer. Ainsi, 14 équipes s'y sont inscrites, dont 5 de l'UMONS, 3 de l'UCL, 2 de la HELHa et 4 de la HEPH-Condorcet. À l'issue de la compétition, l'équipe « AGE FPSE-ESHS » de l'UMONS a remporté le tournoi.

f) Accès aux infrastructures et aux activités culturelles

Après avoir réalisé un inventaire des infrastructures culturelles des institutions partenaires du Pôle hainuyer, le Conseil d'administration, en sa séance du 29 mai 2017, a approuvé une convention portant sur l'accès aux infrastructures et aux activités culturelles. Par cette convention, les institutions membres du Pôle hainuyer entendent formaliser, pour les membres du personnel et les étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer, les modalités d'accès aux infrastructures culturelles, situées en Hainaut, des institutions du Pôle hainuyer ainsi que les modalités de participation aux activités culturelles organisées en Hainaut, par les institutions partenaires.

Une mise à jour de l'inventaire des infrastructures et une évaluation de la convention sont prévues annuellement.

g) Réflexions autour des services offerts en matière de restaurants

Un Inventaire des services offerts en matière de restaurants au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer et une analyse des possibilités d'élargissement aux étudiants et aux membres du personnel des autres institutions partenaires ont été opérés. Un groupe de travail « restaurants » a également été constitué et est composé des personnes responsables de ce domaine au sein des institutions partenaires. La Commission et le groupe de travail ont organisé, en collaboration avec l'Observatoire de la Santé, une demi-journée thématique ce 25 octobre dernier autour du « manger sain ». Ce type de rencontre sera réitéré dans le courant de l'année 2019 avec d'autres partenaires.

h) Réflexions sur les questions de politiques sociales

La CSC a mené une réflexion relative aux politiques sociales mises en place au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer et a également constitué un groupe de travail « Politique sociale ». L'inventaire en la matière sera réalisé et coordonné par la Cellule administrative.

i) Events Guide

Fin 2016, la Commission Services collectifs a mis en place un comité de rédaction pour mener la réalisation du guide à destination des étudiants organisateurs d'événements. L'« Events Guide » a été finalisé et mis en page dans le respect de la ligne graphique du pôle. Ce guide est téléchargeable sur le site web du Pôle hainuyer et disponible sous format papier au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer.

/ Perspectives

(CSC)

a) Réflexions autour des « infrastructures individuelles »

La CSC envisage de répertorier les infrastructures non couvertes par les conventions actuelles du Pôle hainuyer et qui pourraient être ouvertes aux institutions du Pôle hainuyer. Elle analysera les possibilités d'accès aux étudiants et membres du personnel des autres institutions partenaires.

b) Organisation d'un évènement sportif

Annuellement, la CSC envisage d'organiser un événement sportif à destination de tous les étudiants inscrits au sein d'un établissement partenaire du Pôle hainuyer.

c) Tableaux des activités sportives

Annuellement, la CSC envisage de réaliser les tableaux des activités sportives organisées au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer et pouvant être ouvertes aux étudiants des autres institutions.
Les tableaux seront mis à jour par quadrimestre et seront disponibles sur le site web du Pôle hainuyer ainsi que sur les pages « sport » des institutions partenaires.

d) Échange de pratiques

La CSC envisage de mettre en place des échanges de pratiques dans le champ de compétences de la Commission (la restauration, animations étudiantes, dynamique des cercles et associations, etc.) par l'organisation d'un ou deux événements (conférences, déjeuners, journées de réflexion, etc.).

La Commission « Mobilité internationale »

/ Composition /

La Commission « Mobilité internationale », dénommée « CMI », est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. Ceci étant, en ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant. Les membres du personnel ainsi que les étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer sont également représentés par un membre effectif et un membre suppléant.

La Commission est conduite par deux Coprésidentes, représentant chacune une forme d'enseignement différente : Mme Natacha GILSON, Professeur et responsable facultaire des relations internationales de la Faculté Louvain School of Management (LSM) à l'Université catholique de Louvain (UCLouvain) et Mme Laurence BARAS, Maître-Assistante à la Haute Ecole en Hainaut (HEH) et Coordinatrice institutionnelle de la Commission des Relations internationales. En octobre 2018, Mme Isabelle ABRAS, Maître-assistante au sein de la Catégorie sociale et Coordinatrice mobilité à la Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet) a été désignée pour un mandat de deux ans comme Présidente de la Commission.

La composition de la Commission « Mobilité internationale » du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2018 est reprise en annexe 4.

/ Missions /

Le plan stratégique du Pôle hainuyer ne faisant pas explicitement référence à la Commission « Mobilité internationale », le Conseil d'administration, en sa séance du 22 septembre 2014, a adopté sa mise en place, la jugeant comme une plus-value pour le Pôle hainuyer.

L'objectif de la Commission « Mobilité Internationale » est de consolider et de développer les collaborations inter-institutionnelles dans le domaine de la mobilité internationale. De plus, elle assure l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les institutions partenaires en matière de mobilité internationale.

Sur base de cette mission principale qui lui a été confiée, la Commission « Mobilité internationale » a détaillé son action et a, pour ce faire, actualisé son plan d'actions évolutif, lequel a été approuvé par le Conseil d'administration en sa séance du 22 février 2018.

/ Réalisations /

En 2018, la Commission « Mobilité internationale » a développé différentes actions.

a) Guide d'accueil des étudiants internationaux en Hainaut

Il s'agit de l'actualisation du « Guide d'accueil des étudiants internationaux en Hainaut » en versions française et anglaise, destiné à offrir aux étudiants incoming des institutions partenaires du Pôle hainuyer des informations pratiques et des conseils facilitant la préparation et leur séjour. Près de 500 exemplaires du Guide en français leur ont été distribués, en juin 2018, par l'intermédiaire des institutions partenaires. La version anglaise de la brochure a été publiée électroniquement sur le site web du Pôle hainuyer, mais également imprimée et mise à la disposition des institutions partenaires en août 2018.

b) Journées d'accueil des étudiants internationaux

(CMI)

La Commission a coordonné l'organisation, le 14 septembre 2018, à Mons, d'une journée d'accueil des étudiants incoming des institutions partenaires du Pôle hainuyer (présentation du Pôle hainuyer et informations pratiques, exposé interactif « Belgitude » à la HEPH-Condorcet, découverte ludique de la Ville de Mons, réception à l'Hôtel de Ville de Mons et verre de l'amitié).

Les associations montoises « Erasmus Student Network » (ESN) de l'UMONS (ErasMons) et de l'UCLouvain FUCaM Mons (Mons'ters), visant l'aide et l'intégration des étudiants Erasmus, ont également soutenu l'événement. Ce dernier a rassemblé une centaine d'étudiants et a bénéficié d'une couverture médiatique par la télévision locale Télé MB, dans son Journal télévisé du 14 septembre 2018. Une évaluation en a été réalisée, et met en évidence que près de 80% des participants étaient très satisfaits par la journée. Les modalités organisationnelles de l'édition de septembre 2019 seront définies sur base de celle-ci.

c) Mutualisation des cours de Français Langue Etrangère

Au départ d'un inventaire reprenant les activités destinées aux étudiants « incoming » au sein des institutions partenaires, la Commission a entamé une réflexion sur les activités pouvant être mutualisées.

C'est ainsi qu'a été élaborée, en 2015, une convention coordonnant les formations de Français Langue Étrangère (FLE) actuellement organisées par les institutions partenaires dans le Hainaut, à Mons (cours et stage intensif avant le début de l'année académique) et à Tournai (cours).

Au second quadrimestre de l'année académique 2017-2018, le cours de FLE de l'UMONS à Mons comptait 79 inscrits : 42 étudiants incoming (37 de l'UMONS et 4 d'ARTS² et 1 de la HELHa), 15 chercheurs de l'UMONS, 15 étudiants réguliers (8 de l'UMONS et 7 d'ARTS²), 2 réfugiés de l'UMONS et 5 stagiaires de l'UMONS. Le cours de FLE de la HELHa Tournai, a rassemblé, quant à lui, 9 étudiants incoming inscrits (5 de la HEPH-Condorcet, 2 de la HELHa et 2 de l'Académie des Beaux-Arts de Tournai).

Au premier quadrimestre de l'année académique 2018-2019, le cours de FLE de la HELHa Tournai recensait 10 étudiants incoming inscrits (1 de la HEH, 1 de la HELHa, 3 de la HEPH-Condorcet, 4 de l'AC'T et 1 de l'ESA Saint Luc). Quant au cours de FLE de l'UMONS, il a regroupé 67 inscrits : 37 étudiants incoming (25 de l'UMONS, 1 de la HEH, 5 de la HELHa, 1 de la HEPH-Condorcet et 5 d'ARTS²), 14 chercheurs de l'UMONS, 4 stagiaires de l'UMONS, 9 étudiants réguliers (3 de l'UMONS et 6 d'ARTS²) et 3 réfugiés de l'UMONS.

Parallèlement à la coordination des cours de Français Langue Étrangère existant au sein des institutions du Pôle hainuyer, la Commission a élaboré des dispositifs permettant l'organisation d'un cours de FLE dans le bassin carolorégien, d'un stage intensif de FLE avant la rentrée académique et d'un cours de FLE en horaire décalé dans le bassin tournaisien et ce, dans le cas où une demande émergerait.

d) Partage d'expérience sur le Programme ERSAMUS+

Le plan d'actions 2018 de la Commission « Mobilité internationale » prévoit le partage d'expériences et de réflexions sur les modalités du programme ERASMUS+, à travers l'organisation de séminaires thématiques, l'objectif étant d'échanger les expériences et les bonnes pratiques des institutions partenaires concernant la mise en œuvre du programme ERASMUS+.

Une demi-journée d'étude intitulée « Comment disséminer et exploiter les résultats de mon projet Erasmus+ ? » animée par Mme Silvia Paradela, Responsable Relations presse & Communication et Community manager AEF-Europe, a été organisée par le Pôle hainuyer et s'est tenue le 12 juin 2018. Le séminaire a comptabilisé une vingtaine de participants.

La dissémination est le processus planifié de communication d'informations sur les résultats des programmes et des initiatives menées dans le cadre des actions clés. L'exploitation vise la maximisation du potentiel des activités financées, de façon à pouvoir utiliser les résultats au-delà de la durée de vie du projet.

Il ressort qu'environ 90% des répondants qualifient le séminaire d'« excellent », tant du point de vue de l'organisation, que du choix de la thématique et de l'orateur principal, des possibilités d'échanges de bonnes pratiques, etc. La Commission poursuivra le partage d'expériences et de bonnes pratiques sur les modalités du Programme Erasmus +, à travers l'organisation d'un séminaire thématique en 2019.

/ Perspectives /

Le plan d'actions de la Commission « Mobilité internationale » prévoit d'autres actions à venir, dont l'organisation de la journée d'accueil des étudiants internationaux des institutions partenaires du Pôle hainuyer en septembre 2019.

La Commission assurera la mise à disposition du Guide d'accueil des étudiants internationaux en Hainaut en français et en anglais, destiné à offrir aux étudiants incoming des institutions partenaires du Pôle hainuyer des informations pratiques et des conseils facilitant la préparation et leur séjour.

De plus, elle assurera le suivi relatif à la convention Français Langue Étrangère, incluant l'évaluation de la convention, l'ajout

(CMI)

d'amendements et la coordination des inscriptions à chaque quadrimestre pour chaque bassin géographique dans le Hainaut.

Elle coordonnera également la réalisation d'un outil de témoignage d'une expérience de mobilité vécue par des étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer, à travers une capsule vidéo. Celle-ci aura pour but d'inciter les étudiants internationaux à réaliser un échange dans le Hainaut, leur faire découvrir la province du Hainaut et de leur présenter l'expérience d'autres étudiants incoming. Elle sera utilisée à différentes fins, la diffusion lors de la sensibilisation à l'interculturalité organisée lors de la journée d'accueil des étudiants internationaux en Hainaut, coordonnée annuellement par la Commission « Mobilité internationale » du Pôle hainuyer, mais également la publication sur le site web du Pôle hainuyer, dans les pages relatives à la mobilité internationale, et ce, moyennant l'accord de la Commission « Information et Orientation », en charge de la gestion du site web du Pôle hainuyer.

Il sera demandé de respecter, dans la réalisation de ce travail, les balises suivantes :

- la représentativité des institutions et plus largement des formes d'enseignement ;
- la mise en évidence de la diversité des régions partenaires ;
- la parité homme/femme parmi les interviews représentées ;
- la non-association des témoignages à de la promotion des institutions ;
- la non-inclusion d'éléments institutionnels ;
- la mise en évidence du Hainaut et non des institutions, des campus ou des infrastructures ainsi que des formations proposées ;
- la non-inclusion d'éléments temporels dans les capsules.

Au cours de l'année civile 2019, la Commission poursuivra également le partage d'expériences et de bonnes pratiques sur les modalités du Programme Erasmus +, notamment à travers l'organisation d'un séminaire thématique.

La Commission « Recherche »

/ Composition /

La Commission « Recherche », dénommée « CR », est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. En ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie- Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant.

La Commission est conduite par deux Coprésidents, représentant chacun une forme d'enseignement différente : Mme Céline THILLOU, Directrice de l'Administration et de la Valorisation de la Recherche à l'Université de Mons (UMONS) et Édouard BOUFFIOULX, Directeur de la Catégorie Paramédicale de la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa).

La composition de la Commission « Recherche » du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2018 est reprise en annexe 4.

/ Missions /

Le plan stratégique du Pôle hainuyer ne faisant pas explicitement référence à la Commission « Recherche », le Conseil d'administration, en sa séance du 22 septembre 2014, a adopté sa mise en place, la jugeant comme une plus-value pour le Pôle hainuyer, au regard de l'expérience du Pôle hainuyer historique en matière de recherche. L'objectif de la CR est de consolider et de développer les collaborations inter-institutionnelles dans le domaine de la recherche. Celles-ci visent, à long terme, à répondre à l'article 53 du décret paysage du 7 novembre 2013 qui stipule que les Pôles académiques ont pour mission, sans empiéter sur l'ARES et les zones académiques, de susciter la création à leur niveau de centres disciplinaires fédérés de recherche rassemblant les compétences et les équipes des institutions membres.

Sur base de cette mission principale qui lui a été attribuée, la Commission a détaillé son action et a proposé un plan d'actions évolutif au Conseil d'administration qui l'a approuvé en sa séance du 22 février 2018.

/ Réalisations /

En 2018, la Commission « Recherche » a développé différentes actions.

JSPH
Journée scientifique du Pôle hainuyer

a) Journée scientifique du Pôle hainuyer

La Commission Recherche a décidé de traiter de la thématique « Pour une société innovante : de l'économie circulaire à l'intelligence artificielle » dans le cadre de la quatrième journée scientifique du Pôle hainuyer (JSPH) et a désigné un comité de pilotage composé de chercheurs et d'enseignants experts dans ce domaine de recherche au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer. Ce dernier a été chargé de la mise en œuvre de la JSPH, laquelle s'est tenue le 24 avril 2018 dans les locaux de l'UMONS, Plaine de Nimy à Mons. La JSPH était composée d'une présentation du Pôle hainuyer, de trois exposés relatifs à l'économie circulaire et au développement durable, d'un concours de posters scientifiques (détaillant une recherche en cours ou achevée) et prospectifs (exposant une thématique de recherche destinée à développer des collaborations interinstitutionnelles) en relation avec la thématique de la JSPH et rédigés par les membres des institutions partenaires du Pôle hainuyer. La matinée d'étude s'est poursuivie par deux exposés relatifs à l'intelligence artificielle. L'évènement s'est achevé par un discours de clôture et un lunch. Il a rassemblé 70 participants.

(CR)

b) Inventaires des recherches menées dans le domaine de l'économie circulaire et l'intelligence artificielle

Préalablement à la JSPH, la Commission Recherche, assistée du comité de pilotage, a diffusé, par voie électronique, un formulaire auprès des chercheurs et des enseignants des institutions partenaires. Ce dernier était destiné à réaliser un inventaire des recherches conduites dans le domaine de l'économie circulaire et l'intelligence artificielle, lequel a été mis en ligne sur le site internet du Pôle hainuyer.

c) Susciter la création des centres disciplinaires fédérés de recherche

Afin de répondre à l'article 53 du décret paysage, les membres de la CR ont débuté le travail de réalisation d'un listing de compétences, services et équipements des institutions membres du Pôle hainuyer.

/ Perspectives /

La Commission « Recherche » envisage de continuer à organiser annuellement une JSPH au sujet de thématiques variées et suffisamment larges pour pouvoir répondre à l'objectif principal de promotion des collaborations inter-institutionnelles en matière de recherche. Des séminaires préparatoires pourront être organisés annuellement si la thématique de la JSPH le nécessite.

La Commission et chacun des comités de pilotage conduiront la réalisation d'un inventaire des recherches menées dans le domaine de la thématique traitée par la JSPH.

La Commission Recherche continuera d'analyser les possibilités de promotion des collaborations entre Universités et Hautes Ecoles partenaires du Pôle hainuyer en vue de susciter la création de centres disciplinaires fédérés de recherche tels que requis par l'article 53 du décret paysage du 7 novembre 2013.

La Chambre « Enseignement supérieur inclusif »

/ Composition /

La Chambre « Enseignement supérieur inclusif », dénommée « ChESI », du Pôle hainuyer, a été créée par le décret du 30 janvier 2014 relatif à l'Enseignement supérieur inclusif.

Elle est composée de représentants de chaque établissement d'Enseignement supérieur, membre du Pôle hainuyer, et de représentants des organisations représentatives des étudiants. Elle accueille également, en qualité de membres invités, un représentant de l'Enseignement supérieur de Promotion sociale de chacun des trois réseaux d'enseignement (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné).

La Chambre est conduite par un Président, M. A. LEGRAND, Professeur à l'Université de Mons et Président du service d'accompagnement pédagogique « Les Cèdres », et deux Vice-Présidents, M. E. BOUFFIOULX, Directeur de la Catégorie paramédicale de la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa) et Mme C. IAZURLO, Professeur de publicité à l'Académie des Beaux-Arts de Tournai (AC'T). La composition de la ChESI du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2018 est reprise en annexe 4.

/ Missions /

La ChESI du Pôle hainuyer a pour mission de coordonner la politique d'Enseignement supérieur inclusif entre les établissements d'Enseignement supérieur membres du Pôle académique, en collaboration avec la Commission de l'Enseignement supérieur inclusif de l'ARES. Elle est également, et entre autres, chargée de statuer, en l'absence d'accord, sur les demandes de modification de plans d'accompagnement individualisé.

Un plan d'actions évolutif a été proposé par la Chambre « Enseignement supérieur inclusif » au Conseil d'administration du Pôle hainuyer qui l'a approuvé en sa séance du 27 avril 2018.

/ Réalisations /

(ChESI)

En 2018, la Chambre Enseignement supérieur inclusif a développé différentes actions.

a) Modèle PAI

Participation de représentants de la ChESI au sein d'un groupe de travail de la CESI portant sur la création d'un modèle de PAI (Plan d'Accompagnement Individualisé) ; ce travail ayant abouti à un arrêté du gouvernement de la Communauté française fixant le modèle et les rubriques du plan d'accompagnement individualisé.

b) Charte et Convention

Participation de représentants de la ChESI à la rédaction de la charte de l'étudiant accompagnateur et de l'étudiant bénéficiaire ainsi qu'à la rédaction de la convention de l'étudiant accompagnateur ; ce travail ayant abouti à des arrêtés du gouvernement de la Communauté française fixant les modèles de charte de l'étudiant accompagnateur et de la convention de l'étudiant accompagnateur.

c) Plaquette d'information

Continuation du travail relatif à l'élaboration d'une plaquette d'information destinée à informer les futurs étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer des services pouvant leur être offerts en matière d'enseignement supérieur inclusif. Cette plaquette sera disponible dans le courant de l'année 2019.

d) Guide d'information

Élaboration d'un guide d'information relatif au réseau de l'inclusif à destination des institutions partenaires du Pôle hainuyer. Ce guide reprendra notamment l'ensemble des coordonnées utiles pour les services des institutions d'enseignement supérieur. Ce guide sera disponible dans le courant de l'année 2019.

e) Demi-journées thématiques

Organisation d'une demi-journée thématique destinée, principalement, au personnel des services d'accueil et d'accompagnement des institutions partenaires du Pôle hainuyer. Elle avait pour thématique « Échange et création d'un réseau autour de la santé mentale » et s'est déroulée le 25 mai 2018.

f) Module de formation en collaboration avec UNIA

Suite à différentes interpellations et échanges entre professionnels de l'enseignement inclusif, les membres de la Chambre « Enseignement Supérieur Inclusif » ont pu mettre en évidence certains manquements dans la mise en place d'aménagements raisonnables ainsi que dans la formation des enseignants pour un enseignement plus inclusif. De ce constat est née une volonté de créer un projet commun de formation afin d'améliorer l'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques. Le public ciblé serait les enseignants et les directions des établissements d'enseignement supérieur du Pôle hainuyer. Deux modules de 3 heures sont prévus, le premier de sensibilisation au premier quadrimestre et le deuxième au second quadrimestre.

Le premier module de sensibilisation intitulé « COMMENT LE DIPLOMER ? » a été organisé au sein des trois bassins du Pôle hainuyer le 20.11.2018 à Mons à la Haute Ecole en Hainaut, le 27.11.2018 à Charleroi à la HEPH-Condorcet – Campus Marcinelle et le 29.11.2018 à Tournai à l'Eurometropolitan e-campus. Au total, plus de 120 personnes ont participé à ce premier module. À la fin de ce premier module, les participants ont été invités à compléter une évaluation afin d'exprimer leurs besoins en formation. Cela permettra à la Chambre de préparer le second module qui sera composé d'ateliers-débats sur des thématiques plus spécifiques identifiées lors du premier module.

g) Guide d'accessibilité

Élaboration du guide relatif à l'accessibilité qui sera mis à disposition des établissements d'enseignement supérieur pour favoriser l'accès aux bâtiments.

h) Décret « Enseignement supérieur inclusif »

Les membres de la Chambre Enseignement Supérieur ont participé à la réécriture du décret relatif à l'Enseignement Supérieur Inclusif.

i) Participation au groupe de travail « formation »

Les membres de la Chambre Enseignement Supérieur inclusif ont participé au groupe de travail « formation » de la Commission « Enseignement supérieur inclusif ».

/ Perspectives /

La Chambre « Enseignement supérieur inclusif » organisera, au second quadrimestre de l'année académique 2018-2019, le second module de formation en collaboration avec UNIA.

La Chambre « Enseignement supérieur inclusif » projette également de finaliser sa plaquette d'information destinée à informer les futurs étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer des services pouvant leur être offerts en matière d'enseignement supérieur inclusif.

La Chambre « Enseignement supérieur inclusif » souhaite finaliser son guide d'information à destination des institutions partenaires du Pôle hainuyer et ayant pour but de présenter et sensibiliser à l'enseignement inclusif. Ce guide reprendra également l'ensemble des coordonnées utiles pour les services des institutions d'enseignement supérieur.

Les membres de la Chambre « Enseignement supérieur inclusif » participeront au groupe de travail relatif à l'outil numérique dans l'Enseignement Supérieur Inclusif (application, logiciel, etc.). Une journée thématique « 3 ans après le décret, les avancées depuis création du décret » est prévue en novembre 2018. Celle-ci sera ouverte aux autres Pôles académiques et aux personnes susceptibles d'être intéressées au sein des institutions.

La Chambre « Enseignement supérieur inclusif » projette également de finaliser sa plaquette d'information destinée à informer les futurs étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer des services pouvant leur être offerts en matière d'enseignement supérieur inclusif.

Les Projets transversaux

À côté des activités établies dans les plans d'actions annuels des Commissions/Chambre du Pôle hainuyer, élaborés sur base des orientations définies dans le plan stratégique, des projets transversaux peuvent être initiés à la demande du Conseil d'administration, et coordonnés par la Cellule administrative.

/ Groupe de travail « formation continue et relation avec les SCES » /

Les Gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont conclu un accord de coopération en 2014 relatif à la création et au développement de Structures Collectives d'Enseignement Supérieur (SCES) dédiées aux activités de formation continue et d'apprentissage tout au long de la vie.

Le 30 mars 2017, le Pôle hainuyer a remis un avis favorable à l'obtention de l'agrément SCES par l'Université Ouverte et l'Eurometropolitan e-Campus auprès de l'ARES. L'ARES, par l'intermédiaire du Comité de pilotage des SCES, a, quant à elle, remis un avis réservé à l'endroit des deux projets, en date du 26 avril 2017. Enfin, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a octroyé, le 12 juillet 2017, l'agrément SCES aux deux structures.

Le Conseil d'administration du Pôle hainuyer, en sa séance du 29 mai 2017, s'est positionné favorablement concernant la création d'un groupe de travail temporaire « formation continue et relation avec les SCES du Hainaut » au sein du Pôle hainuyer et dans lequel interviendraient les structures hainuyères ayant déposé des demandes d'agréments SCES. L'objectif de ce groupe est de travailler au sein d'une structure collaborative de manière proactive afin de dresser un inventaire des collaborations existantes et d'instruire les possibilités de collaborations dans le domaine de la formation continue dans les deux sous-régions.

Ce groupe s'est réuni à trois reprises les 17 octobre 2017, 20 novembre 2017 et 17 janvier 2018 aux Ateliers des FUCaM, lieu dédicacé aux réunions de ce groupe. Lors de ces rencontres, les deux SCES ont été invitées à présenter les collaborations existantes ainsi que les services qu'elles pourraient mettre à disposition des institutions partenaires.

En sa séance du 21 décembre 2017, le Conseil d'administration s'est montré favorable aux 3 pistes de collaborations suivantes :

- Une collaboration autour de l'e-learning ;
- La mise en place d'une procédure d'identification des besoins de formation sur le territoire du Hainaut ;
- Un soutien préalable à l'étude de marché.

Le groupe de travail oriente son travail essentiellement sur les certificats. Au sujet de la collaboration autour de l'e-learning, il a mis en évidence trois grands domaines dans lesquels un partenariat serait envisageable : la remise à niveau, la préparation aux études supérieures portant sur un thème transversal (par ex. la méthode de travail ou la réalisation de capsules vidéo expliquant la manière d'exploiter de la documentation) et un thème fédérateur à définir en relation avec la gestion.

Afin d'instruire les collaborations en matière d'e-learning et de mettre en place d'une procédure d'identification des besoins, sur une proposition du groupe de travail, le Conseil d'administration du pôle hainuyer a accepté la mise en place de deux sous-groupes de travail.

Sous-groupe de travail « identification des besoins en formation continue »

Le sous-groupe de travail « Identification des besoins en formation continue » a été institué par le Conseil d'administration du Pôle hainuyer en sa séance du 22 février 2018. En partenariat avec l'Université Ouverte de Charleroi, un travail d'analyse a été initié au cours de l'année civile 2018 afin de sonder le monde socio-économique et d'ainsi

pouvoir identifier les besoins de formation. Ce travail a débouché sur la publication du rapport « Analyse des besoins en formation continue de niveau Enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles ».

Le rapport avait pour but de cerner, globalement, les évolutions du marché du travail en collectant les informations pertinentes relatives aux métiers d'avenir, sous tension et en pénurie. D'un point de vue méthodologique, le rapport est le fruit d'une collecte et d'un croisement d'études existantes de différents acteurs de terrain (Comeos, FEB, Manpower, SPF Économie, IWEPS, etc.).

Afin de poursuivre le travail, il s'agira ensuite de confronter les données récoltées aux besoins formulés par les bénéficiaires potentiels des formations continues et d'analyser l'adéquation entre les attentes des bénéficiaires et les programmes actuellement proposés au sein du pôle académique sera analysée.

Sous-groupe de travail « e-learning »

Le sous-groupe de travail « E-learning » a été institué par le Conseil d'administration du Pôle hainuyer en sa séance du 22 février 2018. Ce groupe de travail a décidé de se concentrer sur la création d'outil(s) de remédiation commun(s), portant sur la gestion de niveau Bachelier, à destination des étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer et à disposition de ces dernières. Plus précisément, il a décidé d'orienter ses travaux vers la comptabilité et de créer une banque de questions posant généralement problème auprès des étudiants.

Lors d'une réunion opérationnelle qui s'est tenue le 6 novembre 2018, il a été décidé d'établir une première liste de thématiques à aborder dans la banque de questions, en se focalisant sur les thématiques abordées dans les cours de première approche avec la comptabilité, que ces cours soient dispensés en BAC 1 ou dans les années ultérieures.

Il a ensuite été décidé de convier des professeurs de comptabilité des institutions partenaires du Pôle hainuyer afin d'opérationnaliser les thématiques en questions et exercices.

/ Le projet « VAE – Caterpillar » /

Suite au drame social frappant les employés du site de Caterpillar à Gosselies et les sous-traitants de l'entreprise, le Pôle hainuyer a envisagé de mettre en place, à Charleroi, un guichet de valorisation des acquis de l'expérience auquel pourraient s'adresser les employés des organisations affectées. Ce projet s'adresse aux institutions d'enseignement supérieur de plein exercice, ainsi qu'aux Établissements de Promotion sociale proposant, sur le territoire du Hainaut, des formations dans les secteurs techniques et économiques.

Afin de mener ce projet, un groupe de travail VAE, composé des conseillers VAE des institutions partenaires du Pôle hainuyer, a été mis sur pied.

Ainsi, en collaboration avec les cellules de reconversion collectives du Forem mises en place dans le cadre de la fermeture du site Caterpillar de Gosselies et travaillant en partenariat avec les organisations syndicales FGTB et CSC, le Pôle hainuyer a organisé en 2017 quatre séances d'information dont le but était de sensibiliser les travailleurs licenciés aux possibilités, de reprise d'études dans l'enseignement supérieur et des dispositions de la VAE.

Suite aux quatre séances d'information organisées en 2017, deux nouvelles séances ont été organisées le 25 avril 2018, le matin à Châtelineau et l'après-midi à La Louvière.

Au total, ces séances ont rassemblé une cinquantaine de participants.

Annexes

/ Annexe 1 - Liste des institutions partenaires du Pôle hainuyer /

Institutions partenaires

Le Pôle hainuyer se compose des **35 établissements d'Enseignement supérieur** implantés sur le territoire de la province de Hainaut, soit **3 Universités, 3 Hautes Ecoles, 3 Ecoles supérieures des Arts et 26 Établissements de Promotion sociale** repris au sein de trois réseaux.

Universités	Université de Mons - **UMONS** Université catholique de Louvain - **UCLouvain** Université libre de Bruxelles - **ULB**
Hautes Écoles	Haute École en Hainaut - **HEH** Haute École Louvain en Hainaut - **HELHa** Haute École Provinciale de Hainaut - Condorcet - **HEPH - Condorcet**
Écoles supérieures des Arts	Arts au carré - **ARTS²** Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai - **ACT** École supérieure des Arts Saint-Luc Tournai - **ESASLT**
Établissements d'Enseignement de Promotion sociale	- Réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Réseau du Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné - CPEONS - Réseau libre subventionné

Universités

Université de Mons (UMONS)

Siège social

Place du Parc, 20 à 7000 Mons | +32 (0)65/37.31.11 - info.mons@umons.ac.be

www.umons.ac.be

Autre site dans le Hainaut

Boulevard Joseph II, 38-42 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/89.91.17 - info.charleroi@umons.ac.be

www.umons.ac.be

Université Catholique de Louvain (UCLouvain)

Siège social

Place de l'Université, 1 à 1348 Louvain-la-Neuve

www.uclouvain.be

Dans le Hainaut

Campus FUCaM Mons

Chaussée de Binche, 151 à 7000 Mons | +32 (0)65/32.33.27 - info-mons@uclouvain.be

www.uclouvain.be/mons

Maison Georges Lemaître

Boulevard Devreux, 6 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/20.25.00 - info-charleroi@uclouvain.be

www.uclouvain.be/charleroi

Campus Tournai

Rue de Glategnies, 6 à 7500 Tournai | +32 (0)69/85.78.10 - info-tournai@uclouvain.be

www.uclouvain.be/tournai

Université libre de Bruxelles (ULB)

Siège social

Avenue F. Roosevelt, 50 à 1050 Bruxelles

www.ulb.ac.be

Dans le Hainaut

ULB, Charleroi-Ville Haute, bât Z. Gramme

Boulevard E. Solvay, 31 à 6000 Charleroi | +32 (0)2/650.36.36 - etudes@ulb.ac.be

www.ulb.ac.be/ulb/presentation/ulb-en-wallonie.html

(HE)

Hautes Écoles

Haute École en Hainaut (HEH)

Siège social

Rue Pierre-Joseph Duménil, 4 à 7000 Mons | +32 (0)65/34.79.83 - info@heh.be

www.heh.be

Haute École Louvain en Hainaut (HELHa)

Siège social

Chaussée de Binche, 159 à 7000 Mons | +32 (0)65/40.41.42 - info@helha.be

www.helha.be

Haute École Provinciale de Hainaut - Condorcet (HEPH-Condorcet)

Siège social

Chemin du Champ de Mars, 17 à 7000 Mons | +32 (0)65/40.12.20 - info@condorcet.be

www.condorcet.be

(ESA)

Écoles supérieures des Arts

ARTS² (Arts au carré)

Rue de Nimy, 7 à 7000 Mons | +32 (0)65/34.73.77 - info@artsaucarre.be

www.artsaucarre.be

Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (ACT)

Rue de l'Hôpital Notre-Dame, 14 à 7500 Tournai | +32 (0)69/84.12.63 - academie.secretariat@skynet.be

www.actournai.be/fr/

École supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)

Chaussée de Tournai, 7 à 7520 Tournai (Ramegnies-Chin) | + 32 (0)69/25.03.66 secretariat-esa@saintluctournai.be

www.sup.saintluctournai.be

Établissements d'Enseignement de Promotion sociale (EPS)

➜ Réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) d'Ath-Flobecq

Rue Carton, 5 à 7800 Ath | +32 (0)68/28.17.44 - info@ieps-ath.be
www.ieps-ath.be

Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Dour

Rue de Boussu, 84 à 7370 Dour | +32 (0)65/65.24.47 - iepscf.dour@belgacom.net
www.iepscfdour.be

Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Frameries

Rue du Onze Novembre, 2 à 7080 Frameries | +32 (0)65/67.22.28 - iepscf.frameries@skynet.be
www.iepscf-frameries.be

Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Jemappes-Quiévrain

Avenue Roi Albert, 643 à 7012 Jemappes | +32 (0)65/88.15.00 - administration@iepsjemappes.be
www.iepsjemappes.be

Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Morlanwelz-Mariemont

Rue Raoul Warocqué, 46 à 7140 Morlanwelz-Mariemont | +32 (0)64/44.97.54 - ineps.mlz@skynet.be
www.ineps-mlz.be

Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Mouscron-Comines

Place de la Justice, 1 Bte 155 à 7700 Mouscron | +32 (0)56/84.23.72 - iepascfmouscron@gmail.com
www.iepsm.be

Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Péruwelz

Boulevard Léopold III, 40 à 7600 Péruwelz | +32 (0)69/77.10.35 - secretariat@epsperuwelz.be
www.epsperuwelz.be

Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Tournai-Antoing-Templeuve

Rue Saint-Brice, 53 à 7500 Tournai | +32 (0)69/22.48.41 - iepscf.tournai@sec.cfwb.be
www.iepscf-tournai.be

Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Colfontaine

Rue Clémenceau, 60-62 à 7340 Wasmes | +32 (0)65/67.26.88 - info@iepscol.be
www.iepscol.be

➜ Réseau du Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné - CPEONS

Institut Provincial Supérieur des Sciences Sociales et Pédagogiques

Atelier Ferrer - Boulevard Gustave Rouiller, 1 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/53.17.58 ipsma.ps@hainaut.be
www.etudierenhainaut.be/charleroi/promotion-sociale/superieur/ipsmaps.html

Université du Travail - Institut d'Enseignement Technique Commercial

Square Hiernaux, 2 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/53.17.56 - benedicte.gruselle@hainaut.be
www.etudierenhainaut.be/charleroi/promotion-sociale/superieur/ietcps.html

Institut Supérieur Industriel

Boulevard Solvay, 31 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/53.17.57 - paul.fassiaux@hainaut.be
www.etudierenhainaut.be/charleroi/promotion-sociale/superieur/isips.html

PROMSOC SUP Mons-Borinage

Avenue du Tir, 10 à 7000 Mons | +32 (0)65/39.89.39 - superieur@promsoc.net
www.promsoc.net

Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre

Rue Paul Pastur, 1 à 7100 La Louvière | +32 (0)64/22.22.80 - rosario.monge@hainaut.be
www.hainaut.be/enseignement/ecoles/amll/

(EPS)

IPEPS de Wallonie picarde - Institut Provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Wallonie picarde

Rue Paul Pastur, 2 à 7500 Tournai | +32 (0)69/25.37.33 - ipepstournai@hainaut.be
www.ipepswalloniepicarde.be

Institut Technique et Agricole de la Province de Hainaut

Rue de la Station, 57 à 7060 Soignies | +32 (0)67/34.02.52 - ita.soignies@hainaut.be
www.itasoignies.be

Institut Supérieur Plus Oultre

Rue de Savoie, 6 à 7130 Binche | +32 (0)64/34.20.93 - plusoultre@skynet.be
www.plusoultre.net

ECEPS Couillet

Rue des Lilas, 3 à 6010 Couillet | +32 (0)71/43.48.08 - ciccouillet.eps@gmail.com
www.cic-couillet.com

Les Cours Industriels et Commerciaux d'Ecaussinnes

Rue Ernest Martel, 6 à 7190 Ecaussinnes-D'Enghien | +32 (0)67/44.38.32 - ecoleindustrielle.ecaussinnes@skynet.be
www.eic-ecaussinnes.be

➜ Réseau libre subventionné

Collège Technique « Aumôniers du travail »

Grand Rue, 185 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/28.59.05 - secretariat@promsocatc.net
www.promsocatc.com

Arts et Métiers Enseignement Promotion Sociale (AMEPS)

Rue Sainte Thérèse, 47 à 6560 Erquelinnes | +32 (0)71/55.51.27 - info@ameps.be
www.ameps.be

Institut Reine Astrid de Mons (IRAM)

Chaussée de Binche, 159 à 7000 Mons | +32 (0)65/40.41.92 - info@iramps.be
www.iramps.be

Collège technique Saint-Henri

Avenue Royale, 50/B à 7700 Mouscron | +32 (0)56/85.57.00 - promsoc@sthenri.be
www.sainthenri-promsoc.be

Centre d'Enseignement Supérieur pour Adultes (CESA)

Rue de Courcelles, 10 à 6044 Roux | +32 (0)71/45.11.08 - cesa@cesa.be
www.cesa.be

École des Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS)

Avenue des Alliés, 2 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/50.78.23 - secretariat@ecole-fps-charleroi.be
www.ecole-fps-charleroi.be

Enseignement de Promotion Sociale d'Enghien (EPSE)

Rue du Village, 50 à 7850 Marcq (Enghien) | +32 (0)2/395.60.23 - info@epse.be
www.epse.be

Horaire décalé | Pôle hainuyer

/ Annexe 2 - Liste des établissements membres de l'Assemblée générale (AG) du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 31 décembre 2018 /

Établissements membres de l'AG	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Philippe DUBOIS
	Bernard HARMEGNIES
	Marc LABIE
	Philippe METTENS
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	Vincent BLONDEL
	Alain VAS
	Marc FRANCAUX
	Martin BUYSSE
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Yvon ENGLERT
	Gerard DEGREZ
Université de Liège (ULG)	Pierre WOLPER
	Eric HAUBRUGE
Université de Namur (UNamur)	Naji HABRA
	Charles ANGELROTH
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Denis DUFRANE
	Muriel MONNART
	Dominique DECKERS
	Christophe BRION
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Philippe DECLERCQ
	Vincent CAPPELIEZ
	André COUDYZER
	Martine GERARD
Haute Ecole de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Pascal LAMBERT
	Alain DISEUR
	Hubert REMY
Arts²	Michel STOCKHEM
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC'T)	Bernard BAY
	Catherine IAZURLO
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER
	Jacques DELANNAY
	Pierre DESMONS

Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) d'Ath-Flobecq	Isabelle HENRY
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Dour	Julien DUMONT
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Frameries	Maryline FRELON
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Jemappes-Quiévrain	Yves ANDRE
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Morlanwelz-Mariemont	Vincent DURANT
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Mouscron-Comines	Jean-Emmanuel LASSOIE
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Péruwelz	Pascale HOGNE
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Sivry-Rance	Aude ROBERT
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Thuin	Muriel PIETTE
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Tournai-Antoing-Templeuve	Stéphane LELEU
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Colfontaine	Marc BIEVELEZ
Institut Provincial Supérieur des Sciences Sociales et Pédagogiques	Martine FEVRY
Université du Travail Institut d'Enseignement Technique Commercial	Benoît DELBEQUE
Institut Supérieur Industriel du Hainaut	Lisbeth DEVOS
PROMSOC Supérieur Mons-Borinage	Corine YERNAUX
Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre	Noëlla MERTENS

Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Wallonie-Picarde	Marie-Christine STANUS
Institut Technique et Agricole de la Province de Hainaut	Axel POLET
Institut Supérieur Plus Oultre	Valérie DUPONT
Établissement Communal d'Enseignement Technique, Industriel et Commercial	Marc MEURICE
Corriger par ECEPS Couillet	Michèle CHAUDOIR
Ecole industrielle et commerciale de Courcelles	Cécile HENRY
Cours Industriels et Commerciaux d'Ecaussines	Patrice ANTOINE
FORM@T 21 – Centre de formation continuée « Gustave Piton »	Myriam VERLY
Cours Techniques Commerciaux et Professionnels Secondaires	Marie-Ange HOTTELET
Ecole Industrielle communale	Stéphanie BOULIN
Ecole Industrielle et Commerciale de Saint-Ghislain	Patrick PIERART
Collège Technique « Aumôniers du travail »	Monia DI GIANGREGORIO
Ecole d'Arts et Métiers Enseignement de Promotion Sociale (AMEPS)	Sophie RUYKENS
Institut Reine Astrid de Promotion Sociale (IRAM PS)	Béatrice WATERLOT
Collège technique Saint-Henri	Bernard WARLOP
Centre d'enseignement supérieur pour adultes	David LAMBERT
Ecole des Femmes Prévoyantes Socialistes de Charleroi	Charles TESSE
Enseignement de promotion sociale d'Enghien	Philippe BASYN
Représentant des étudiants de l'UMONS	Alexandre TULIPPE-HECQ
Représentant des étudiants pour la HEH	Diego CARLINO
Représentant des étudiants de la HEPH-Condorcet	Alessandro GIAMMELO
Commissaire du Gouvernement près le Pôle hainuyer	Bernard COBUT

YAMAHA

/ Annexe 3 - Liste des membres du Conseil d'administration (CA) du Pôle hainuyer et de leurs représentants en fate du 31 décembre 2018 /

Voix délibératives

Établissements membres du CA	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Philippe DUBOIS
	Bernard HARMEGNIES
	Marc LABIE
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	Alain VAS
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Muriel MOSER
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Philippe DECLERCQ
	Vincent CAPPELIEZ
	André COUDYZER
	Martine GERARD
Haute Ecole de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Pascal LAMBERT
	Alain DISEUR
	Hubert REMY
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Denis DUFRANE
	Dominique DECKERS
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC'T)	Bernard BAY
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER
EPS Réseau libre	Béatrice WATERLOT
EPS Réseau de la FWB	Yves ANDRE
Représentants du personnel	Marc BIEVELEZ
	Claude DEMAZY
	Rita FABIANI
	Pietro ANTONIADIS
	Didier RUBAN
	Gaëtan DENDIVEL
Représentants des étudiants	Alexandre TULIPPE-HECQ
	Alessandro GIAMELLO
	Martin MELLEMANS
	Quentin SELLIER
	Diego CARLINO
	Inès GAUQUIER

Voix consultatives

Établissements membres du CA	Représentants
Arts²	Michel STOCKHEM
EPS Réseau officiel subventionné	Michel GOSSIAUX

Membres invités

Établissements membres de l'AG	Représentants
Université ouverte (Charleroi)	Dominique CABIAUX
Eurometropolitan e-Campus	Carl LUKALU

Commissaire(s) de gouvernement	Représentants
Commissaire du Gouvernement près le Pôle hainuyer	Bernard COBUT

/ Annexe 4 - Liste des membres des Commissions/Chambre du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2018 /

Commission « Information et Orientation »

Établissements membres	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Angy GEERTS (E)
	Valéry SAINTGHISLAIN (S)
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	David FRANZINI (E)
	Régis STREBELLE (S)
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Corinne DUCKSTEIN (E)
	Pascale VERTONGEN (S)
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Céline POURBAIX (E)
	Muriel MONNART (S)
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Michel PETTEAU (E)
	Pascal GUARRERA (S)
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Justine BRAHY (E)
	Lorianne ERRICO (S)
Arts²	Gwenaëlle L'HOSTE (E)
	Christophe VEYS (S)
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC'T)	Catherine IAZURLO (E)
	Caroline LEMAIRE (S)
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER (E)
	Néant
EPS Réseau de la FWB	Olivier PIESENS (E)
	Pascale HOGNE (S)
EPS Réseau officiel subventionné	Lisbeth DEVOS (E)
	Dominique DUBOIS (S)
EPS Libre	Monia Di GIANGREGORIO (E)
	Charles TESSE (S)
Représentants du personnel	Françoise BESANGER (S)
Représentants des étudiants	Alexandre TULIPPE-HECQ

(E) effectif (S) suppléant

Commission « Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur »

Établissements membres	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Marc DEMEUSE (E)
	Frédérique ARTUS (S)
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	David FRANZINI (E)
	Nathalie KRUYTS (S)
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Nathanaël FRIANT (E)
	Eric UYTTEBROUCK (S)
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Nathalie KINIF (E)
	Christophe BRION (S)
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Jean Luc VANSCHEPDAEL (E)
	Sandrine DECAMPS (S)
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Désiré NKIZAMACUMU (E)
	Simon RENAUT (S)
Arts²	Françoise REGNARD (E)
	Nathalie COUVREUR (S)
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC'T)	Romain COBUT (E)
	Emeline HOCHEPIED (S)
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER (E)
	Néant
EPS Réseau de la FWB	Isabelle HENRY (E)
	Pascale HOGNE (S)
EPS Réseau officiel subventionné	Corine YERNAUX (E)
	Nathalie DELAUNOIS (S)
EPS Libre	Béatrice WATERLOT (E)
	Bernard WARLOP (S)
Représentants du personnel	Sophie GODFRINNE (E)
	Yvan SCOYS (S)
Représentants des étudiants	Néant

(E) effectif (S) suppléant

Commission « Services collectifs »

Établissements membres	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Joëlle TILMANT (E)
	Néant
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	David FRANZINI (E)
	Maxime LAHOU (S)
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Elodie VANDERLINDEN (E)
	Néant
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	France BOUVEZ (E)
	Louise BOUKO (S)
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Paul LODEWICK (E)
	Vincent CAPPELIEZ (S)
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Michel LAURENT (E)
	Patricia HOSSELET (S)
Arts²	Laurent VANHULLE (E)
	Néant
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC'T)	Fabienne THIBAUT (E)
	Emeline HOCHEPIED (S)
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER (E)
	Néant
EPS Réseau de la FWB	Delphine ESTORET (E)
	Nathalie LAURENT (S)
EPS Réseau officiel subventionné	Georges CHAVAGNE (E)
	Michel GOSSIAUX (S)
EPS Libre	Jean-Robert NEVEUX (E)
	Daniel MANINI (S)
Représentants du personnel	Michel POPIJN (E)
	Pierre VANDERLIN (S)
Représentants des étudiants	Néant
	Néant

(E) effectif (S) suppléant

Commission « Mobilité internationale »

Établissements membres	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Pierre DUEZ (E)
	Géraldine BERGER (S)
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	Daisy GROSSART (E)
	Karine CHARRY (S)
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Camille BULLOT (E)
	Yvon MOLINGHEN (S)
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Laurence BARAS (E)
	Muriel MONNART (S)
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Christian GOETHALS (E)
	Stéphanie POELLEMAN (S)
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Isabelle ABRAS (E)
	Anne VERBEKE (S)
Arts²	Marie KANABUS (E)
	Néant
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC'T)	Thomas BOUCART (E)
	Bernard BAY (S)
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER (E)
	Néant
EPS Réseau de la FWB	Muriel PIETTE (E)
	Julien DUMONT (S)
EPS Réseau officiel subventionné	Valentine HUPEZ (E)
	Xavier LAMBOTTE (S)
EPS Libre	Charles TESSE (E)
	Daniel MANINI (S)
Représentants du personnel	Néant
	Néant
Représentants des étudiants	Néant
	Néant

(E) effectif (S) suppléant

Commission « Recherche »

Établissements membres	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Céline THILLOU (E)
	Julien LEFEVERE (S)
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	Fabienne LELOUP (E)
	Nadine MESKENS (S)
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Robert PLASMAN (E)
	Ilan TOJEROW (S)
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Aline LEONET (E)
	Néant
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Edouard BOUFFIOULX (E)
	Martine GERARD (S)
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Thierry MARIQUE (E)
	Grégory CUVELIER (S)
Arts²	Michel STOCKHEM (E)
	Françoise REGNARD (S)
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC'T)	Catherine IAZURLO (E)
	Bernard BAY (S)
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER (E)
	Néant
EPS Réseau de la FWB	Stéphane LELEU (E)
	Jean-Emmanuel LASSOIE (S)
EPS Réseau officiel subventionné	Carine RAKOFSKI (E)
	Corine YERNAUX (S)
EPS Libre	Charles TESSE (E)
	Maxime DUQUESNOY (S)
Représentants du personnel	Néant
	Néant
Représentants des étudiants	Néant
	Néant

(E) effectif (S) suppléant

Chambre « Enseignement supérieur inclusif »

Établissements membres	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Alexandre LEGRAND (E)
	Françoise LIENARD (S)
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	Anne-Sophie HAZEBROUCQ (E)
	Didier LAMBERT (S)
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Hélène ZEGRES (E)
	Jean-Michel DE WAELE (S)
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Christophe BRION (E)
	Cécile BUSIAU (S)
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Edouard BOUFFIOULX (E)
	Marie-Noëlle SCOYER (S)
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Nathalie VANZEVEREN (E)
	Lydia SPEDALE (S)
Arts²	Jonathan LEMPEREUR (E)
	Néant
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC'T)	Catherine IAZURLO (E)
	Carine LEMAIRE (S)
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER (E)
	Néant (S)
Représentants du personnel	Néant
	Néant
Représentants des étudiants	Damien VANBEVER

➜ **Membres invités**

Établissements membres	Représentants
EPS Réseau de la FWB	Delphine ESTORET (E)
EPS Réseau officiel subventionné	Corinne YERNAUX (E)
EPS Libre	Monia DI GIANGREGORIO (E)

(E) effectif (S) suppléant

pôle hainuyer

UMONS Université de Mons

UCLouvain

ULB

HAUTE ECOLE EN HAINAUT

HELHa Haute École Louvain en Hainaut

Province de HAINAUT

HAUTE ÉCOLE CONDORCET

ARTS2 ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS *ACADEMY OF ARTS*

ACT ACADÉMIE BEAUX-ARTS TOURNAI

ESA Saint-Luc Tournai sup.saintluctournai.be

eps enseignement de promotion sociale

Editeur responsable : ASBL Pôle hainuyer | Place du Parc, 20 - 7000 Mons | **www.polehainuyer.be**